LA LIBERTÉ

50¢



Volume 73 No 29 Saint-Boniface, du 24 octobre au 30 octobre 1986

l'événement

Les Chocs

Les détails essentiels sur les votes du 22 se trouvent en 4 et 5.

Vendre La Liberté?

La question est posée

en éditorial, par le président de la SFM, Réal Sabourin

(À LIRE en page 3)

Le musée de Saint-Pierre-Jolys

Ouvert à la curiosité

«On n'est pas tout à fait prêts pour l'inauguration officielle du musée, mais les gens pourront quand même le visiter dimanche dans la journée», indique Armand Desharnais.

D'accord, on ne coupera pas le ruban cette fois-ci («*peut-être au printemps 87*»), mais on lèvera de toute façon le voile sur cet ancien couvent transformé dans les faits, mais pas encore dans la loi, en monument historique.

Et Armand Desharnais égrène la liste de ce qui sera montré au public le 26 octobre entre la messe de 11h45 et le banquet de 18 heures.

«On a d'abord le musée religieux avec la chapelle qui a été remontée. Ça, c'est pas mal complet», indique le président. «Et au parloir, nous avons une trentaine de mannequins portant l'habit de chacune des communautés religieuses installés au Manitoba, avec une petite fiche historique sur la congrégation qu'elles représentent.»

Quoi d'autre? «Des articles ayant appartenu au premier curé de Saint-Pierre, l'abbé Jolys, seront exposés, de même que certaines affaires provenant de la maison Goulet. Ou d'autres sur les écoles, les soldats...»

Et puis il y a l'architecture elle-même du couvent, que l'ancien propriétaire, un particulier de Winnipeg, avait tenu à préserver, qui ajoutera «la nostalgie à la visite».

Un sentiment conforme aux ambitions du comité du musée qui aimerait faire revivre l'histoire plutôt que simplement l'exposer.

«C'est un projet de grande envergure», précise Armand Desharnais, «qui devrait apporter une fierté à Saint-Pierre-Jolys» et une nouvelle étape au programme touristique des visiteurs américains empruntant la 75.

Les enseignants pourraient faire découvrir sur place l'histoire et la nature à leurs élèves, et même y pratiquer certains sports puisque l'ancien couvent est entouré d'un parc où seront aménagées des pistes de ski de fond, notamment.

D'ici là, le comité du musée (*) va continuer à collecter de l'argent en organisant une fête des rois en janvier, une cabane à sucre au printemps et une épluchette de blé d'Inde à l'automne.

Car le don de 20 000$ par les particuliers et la subvention de 10 000$ du ministère de la Culture, du Patrimoine et des loisirs ne suffisent pas à payer la dette de 55 000$ contractée en achetant l'ancien couvent, ni à poursuivre l'aménagement entrepris. De nouvelles demandes de subvention ont d'ailleurs été présentées.

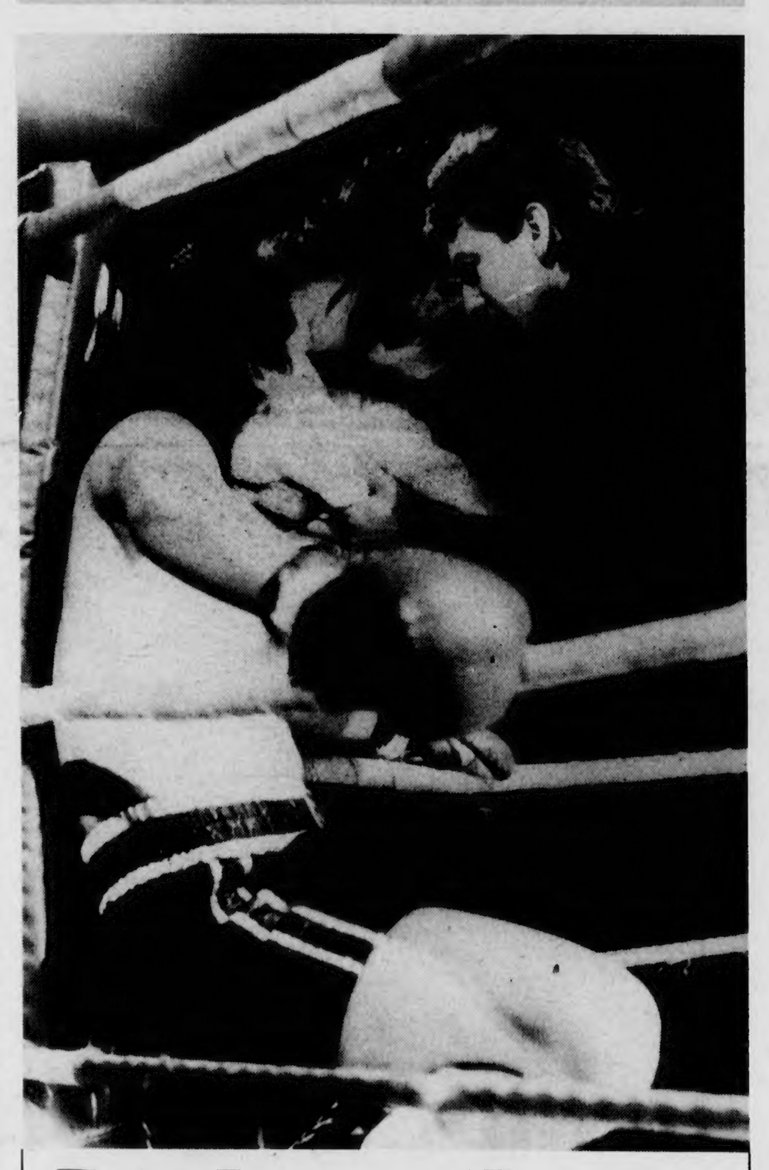
Stéphane JARRE

(*) *Le comité est présidé par Armand Desharnais, aidé par: Annette Hébert (vice-présidente), Lucille Carrière (trésorière), Thérèse Carrière (secrétaire), Denis Péloquin, Henri Desharnais, Jean-Marie Gagnon, Marcelle Lemaire, Henri Bérard, Raymond Bérard, Réal Bérard et Gérald Fontaine (président sortant).*



À la bonne heure!

Comme d'habitude, il va falloir remettre les montres à l'heure ce dernier dimanche d'octobre. Le retour à l'heure normale s'effectuera très précisément le 26 à 3 heures du matin, lorsque les aiguilles devront indiquer 2 heures du matin.



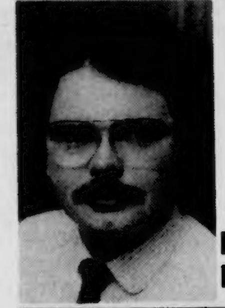
Premier round au Cercle Molière

À 61 ans, la troupe franco-manitobaine troque les planches pour le ring.

Si vous ne voulez rien esquiver de la vie culturelle à Winnipeg, faites donc un crochet avec Daniel Tougas en ***pages 10 et 11.***

Des traitres mais pas des assassins

Quand on parle de traduction en français au Manitoba, un nom s'impose: André Martin, dont l'Association des traducteurs et interprètes du Manitoba va souligner, le 29 octobre, «la contribution à la traduction au Manitoba»



Bernard BOCQUEL

À LA DEUX

«En 1973, se rappelle le natif de Saint-Claude, il y avait moi et le Petit Robert.» Cela faisait deux ans que l'ancien directeur des programmes de CKSB travaillait au ministère des Affaires culturelles. À un moment «où on commençait à sentir le besoin d'un service de traduction.»

Laurent Desjardins, alors responsable du Secrétariat des relations culturelles, avait poussé le dossier de la traduction, sougline le directeur du Service de traduction, officiellement ouvert en avril 74.

La naissance du Service de traduction a permis de commencer à enrayer un mythe particulièrement tenace, qu'André Martin résume simplement: «Si t'es bilingue, tu dois pouvoir traduire».

Rien n'est évidemment plus éloigné de la réalité. «Il y a trop de gens qui pensent qu'on apprend la traduction comme on étudie l'électricité. Ça ne marche pas comme ça! Il faut, à la base, une très bonne connaissance des deux langues. Et il faut vouloir ajouter à cette connaissance jour après jour. Un traducteur doit avoir l'esprit de recherche, faire preuve de curiosité intellectuelle. C'est un métier très exigeant.»

«Des fois on me demande, poursuit André Martin, si la radio ne me manque pas. Je leur répond que la traduction, c'est passionnat. Comme il est impossible de tout savoir, il faut effectuer des recherches. On est payé pour continuer à apprendre deux langues pas mal importantes.»

Faut-il ajouter qu'il est «très difficile de trouver de bons traducteurs». L'examen d'entrée, sur lequel plusieurs centaines ont déjà planché au Manitoba n'enregistre qu'un taux de réussite inférieur à 10 pour cent. Néanmoins, les 9 traducteurs et les deux interprètes du Service de traduction ont tous été embauchés au Manitoba.

André Martin s'attaque aux mythes entourant la traduction

12 ans après les premiers balbutiements de la traduction organisée au gouvernement, le moins que l'on puisse dire, c'est que le portrait a bien changé. Le premier gros changement étant intervenu après la décision de la Cour suprême dans l'affaire Forest en décembre 1979. C'est à ce moment-là que le gouvernement *(conservateur)* a été bien obligé d'accepter que *(au moins)* les nouvelles lois devaient exister en français.

Une crise linguistique *(en 1983)* et un jugement de la Cour suprême plus tard *(affaire Bilodeau, juin 1985)* le gouvernement *(néo cette fois)* a bien été obligé d'embaucher des traducteurs juridiques. Depuis avril 85, la traduction juridique relève du ministère du procureur général et non plus des affaires culturelles.

André Martin se retrouve donc avec la responsabilité de toute la traduction non juridique. Ce qui représente par année, en gros, 11 000 pages de 250 à 300 mots. «La demande est très forte». Le Service de traduction reçoit 1 500 demandes par an, émanant de quelque 180 clients gouvernementaux. (*)

Le rôle

Les demandes de traductions vont d'un communiqué de presse à une lettre, en passant par un gros document et l'affichage d'un magasin d'alcools.

Les traductrices et traducteurs ont, ça vaut la peine de le dire quand on pense aux modes d'emploi incompréhensibles en français, une lourde responsabilité. «C'est à nous de voir à ce que le gouvernement, quand il parle en français, parle correctement. C'est pas toujours facile. Les gens pour lesquels ont traduit sont de bien bonne volonté, mais souvent ils ne savent pas ce que ça veut dire de traduire. Il faut un certain temps.»

La bonne nouvelle quand même, c'est que le Service de traduction participe maintenant aux campagnes publicitaires du gouvernement dès la phase initiale. Parce que, naturellement, quand on parle de publicité bien traduite, il faut avoir plus qu'un texte en anglais. Il faut aussi saisir le sens de la campagne publicitaire.

Quand on sait à quel point c'est souvent si commode de lire la version anglaise, on mesure l'importance du rôle des traducteurs. Car s'ils ne font pas une bonne job, certains finiront peut-être vraiment par croire que le français est une langue moins efficace que l'anglais!



André Martin, le directeur du Service de traduction. «La traduction c'est un métier assez particulier. Si tu n'aimes pas écrire, tu ne peux pas traduire».

«Traduire, c'est trahir», dit le dicton. Mal traduire, c'est sans aucun doute assassiner. À en juger par les traductions qui nous passe entre les mains *(ou qu'on voit dans la rue...)* l'équipe d'André Martin est peut-être une bande de traitres. Mais sûrement pas d'assassins.

(*) *Un bon traducteur, en moyenne, peut traduire de 800 à 1000 mots par jour. Les deux-tiers des traductions au Manitoba sont faites de l'anglais vers le français.*

AVIS DE CONVOCATION

Assemblée générale de la SOCIÉTÉ FRANCO-MANITOBAINE

Par la présente, le Conseil d'administration de la Société franco-manitobaine convoque les membres de la communauté franco-manitobaine à une RÉUNION GÉNÉRALE SPÉCIALE pour décider de l'avenir de Presse-Ouest Ltée, la société éditrice du journal **La Liberté.**

À sa réunion du 16 septembre dernier, le Conseil d'administration a adopté la motion (7-156) suivante:

«*Que le conseil d'administration* **recommande** *à une assemblée spéciale en novembre 1986 la vente de Presse Ouest Ltée à des intérêts privés selon les conditions et modalités qui seront déterminées par le conseil d'administration de la S.F.M.*»

Toute personne détenant une carte de membre de la Société franco-Manitobaine aura droit de vote sur la proposition qui sera présentée à l'assemblée. Le vote se fera par voie de scrutin.



Pour tout autre renseignement, prière de téléphoner au 233-4915.

Vendre La Liberté? La question est posée

Le Conseil d'administration de la SFM a décidé de recommander à la communauté franco-manitobaine la vente de la société éditrice de LA LIBERTÉ, Presse-Ouest Ltée. À titre de président de la SFM, je signe cet éditorial aujourd'hui pour vous informer des raisons qui nous conduisent à recommander des modifications à la structure actuelle de notre seul journal de langue française au Manitoba.

Une modification de cette importance du statut de l'hebdo demande évidemment l'approbation des membres de la SFM. Ainsi le Conseil d'administration a décidé de convoquer une assemblée générale spéciale le mardi 18 novembre 1986, à 19h30 en la salle Pauline-Boutal du CCFM au 340, boulevard Provencher.

Fondée en 1913 par les missionnaires oblats, LA LIBERTÉ a été remise à la SFM en 1970 pour la somme d'un dollar. La SFM a accepté à cette époque le rôle de propriétaire suppléant en mettant sur pied le conseil de Presse-Ouest Ltée. La nouvelle société éditrice composée de bénévoles nommés par la SFM a le mandat de voir au bon fonctionnement du journal.

Il est sans doute heureux que la SFM ait accepté de jouer ce rôle de patron et de parrain. Les fidèles lecteurs/lectrices de LA LIBERTÉ ont vu le journal s'améliorer d'année en année malgré des périodes difficiles marquées par de fréquents changements de personnel.

Depuis quelques années, Presse-Ouest chemine vers une plus grande indépendance financière. C'est ce qui a entraîné la création de LA LIBERTÉ GRAPHIQ. De plus, en octobre 1985, l'hebdomadaire est revenu à l'abonnement payé, un mode de financement abandonné en 1973. Un an plus tard, cette décision démontre que LA LIBERTÉ peut fonctionner comme un journal normal, que la communauté peut faire vivre son propre journal.

Les changements à LA LIBERTÉ sont dus en partie au fait que la SFM a mis fin en 1984 à sa contribution annuelle à Presse-Ouest. Des pourparlers subséquents ont convaincu les deux conseils de la nécessité de réexaminer la structure de Presse-Ouest.

L'aspect financier

Il faut dire qu le Conseil d'administration de la SFM était disposé à modifier la structure de Presse-Ouest.

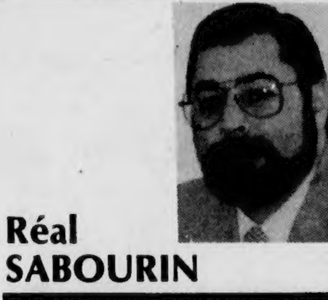
Il y a d'abord l'aspect financier. La SFM n'est plus en mesure d'assister financièrement le journal en assumant une importante part de sa ligne de crédit *(12 000$)*. Et puis, si les choses tournaient mal pour quelque raison que ce soit, la SFM, étant propriétaire, se verrait obligée d'assumer la dette de Presse-Ouest, ainsi que des coûts juridiques reliés au règlement de la dette. C'est une responsabilité dont la SFM préfère se départir.

Un rôle de suppléance

Ensuite, la SFM préfère ne pas avoir à jouer un rôle de suppléant, à moins que cela soit absolument nécessaire. Le bras politique de la communauté franco-manitobaine n'a réellement aucune raison d'oeuvrer dans le domaine de l'édition.

En plus, la structure actuelle liant Presse-Ouest et la SFM est ambiguë. Lorsque les lecteurs/lectrices et le public anglophone considèrent que LA LIBERTÉ est l'organe de presse de la SFM, la crédibilité des journalistes et du journal est sévèrement handicapée. Pour la SFM, il n'est pas avantageux pour son image de lobbyiste d'être identifiée au contenu éditorial de LA LIBERTÉ.

Il y a également une incom-



Réal SABOURIN

L'ÉDITORIAL

patibilité fondamentale entre les objectifs politiques d'un groupe de pression et les impératifs d'indépendance de la presse, même communautaire. En effet, les déclarations de l'un sur les actions de l'autre sont une source perpétuelle de conflits. Où finit la responsabilité légitime de propriétaire et où débute l'ingérance? Le journaliste peut-il critiquer le propriétaire sans subir des pressions? La situation finit par miner la capacité des deux instruments de la communauté d'accomplir leurs mandats respectifs.

Un journal indépendant

La SFM est un important joueur sur la scène politique. Elle veut aussi être perçue de cette façon par les lecteurs/lectrices du journal et par le public manitobain. Voilà pourquoi elle préfère que ses activités soient rapportées dans un journal indépendant.

Ainsi, au mois de mai dernier, un comité conjoint de Presse-Ouest et de la SFM a été mis sur pied avec le mandat d'étudier la structure actuelle de Presse-Ouest. Le comité a considéré les avantages et les désavantages du statu quo ainsi que les autres structures possibles. Après de mûres réflexions, le comité conjoint a recommandé la vente de Presse-Ouest Ltée à des intérêts privés plutôt que la formation possible d'une société publique ou d'une coopérative indépendante de la SFM.

Presse-Ouest Ltée a par la suite recommandé à la SFM que les membres de la rédaction de LA LIBERTÉ deviennent les co-propriétaires du journal. Le Conseil d'administration de la SFM a pris en considération cette dernière recommandation, mais estime qu'il serait préférable d'effectuer la vente par la voie d'appels d'offres. Telle sera donc la recommandation aux membres de la SFM le 18 novembre prochain.

La continuité

Les membres de la communauté se demanderont sans doute comment sera assurée, à l'avenir, la continuité dans l'administration et dans la qualité éditoriale de LA LIBERTÉ.

En effet, si LA LIBERTÉ était vendue, le prochain éditeur aurait le contrôle entier et le dernier mot sur toutes les activités du journal. La continuité dépendra de la bonne volonté des personnes qui oeuvreront au journal, ainsi que de leur capacité à satisfaire les besoins du lectorat. Car ce sont les abonnés qui détermineront l'avenir du journal. Enfin, que Presse-Ouest soit la propriété de la SFM ou d'un éditeur indépendant, il n'y a pas de garanties que LA LIBERTÉ sera plus ou moins rentable qu'elle ne l'est à l'heure actuelle.

Les membres de la SFM devront donc débattre cette question fondamentale lors de la réunion générale du 18 novembre prochain. Il n'y a pas de solution parfaite, et tout repose sur la bonne volonté des personnes responsables du journal. En effet, il se peut que les membres de la SFM préfèrent garder le statu quo. Votre conseil d'administration est persuadé cependant que rompre les liens avec Presse-Ouest Ltée améliorerait la situation des deux organismes.

Le Conseil d'administration veut donc susciter une réflexion collective sur ce sujet et vous invite à être présent à la rencontre du 18 novembre prochain.

Ne manquez pas ce débat important!

Réal SABOURIN
président

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le vendredi par la Société Presse-Ouest Limitée

Le journal de l'année de

APF Association de la presse francophone hors Québec

Directeur et Rédacteur en chef: Bernard BOCQUEL
Journalistes: Lucien CHAPUT, Daniel TOUGAS
Journaliste coopérant: Stéphane JARRE
Administratrice: Gisèle GOBEIL
Publicitaire: Andrée GILBERT
Typographe: Jocelyne LAXSON
Graphistes: David McNAIR, Denis ST. JEAN, René LANTHIER
Secrétaire relationniste: Jacqueline CHAPUT
Développement des photos: Hubert PANTEL

Heures du bureau: 9h00 à 17h00 du lundi au vendredi.

Toute correspondance doit être adressée à **La LIBERTÉ**, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées à la demande du signataire. Les bureaux sont situés au 383, boulevard Provencher. Téléphone: (204) **237-4823.**

Nos annonceurs ont 5 jours pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'abonnement annuel coûte 21,00$ au Manitoba, 25$ partout ailleurs au Canada et 30$ à l'étranger.

La LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Derksen Printers.

Enregistré comme courrier de deuxième classe: No 0477

Les responsables de la qualité de l'éducation

Qu'ils aient été élus sans concurrence ou élus *(en caractères gras)* en battant leurs opposants, voici les commissaires d'écoles des trois prochaines années.

ÉLECTIONS SCOLAIRES

Division de la Rivière-Seine

Saint-Norbert *(3 postes):* Shirley Loewen (*954*); Wendy Bloomfield (*941*); Ronald Lagacé (*890*); Richard Haugh (*653*). **Saint-Adolphe *(1 poste):* Lewis Layman** (*379*); Melvin Jarvis (*190*). **Ile-des-Chênes *(1 poste):* Jacques Trudeau** (*484*); Larry Poschner (*319*). **Lorette *(2 postes):* Marinus Van Osch** (*574*); **Guy Lacroix** (*524*); Albert Beal (*468*). **Sainte-Anne-des-Chênes/Richer *(2 postes):* Elaine Kotowicz** (*936*); **Benjamin Sveinson** (*825*); Gilles Gagnon (*741*). **La Broquerie *(1 poste):* Roland Gauthier** (*480*); Germain Sicotte (*292*).

Division de la Rivière-Rouge

Claude Lafond (*Saint-Jean-Baptiste*); Claude Vermette (*Aubigny*); Guy Gagnon (*Sainte-Agathe*); Paul Damphousse (*Letellier*); tous élus sans concurrence. Pour **Saint-Malo *(2 postes)*: Lorette Courcelles** (*326*); **Jean Desrosiers** (*315*); Léo Gosselin (*184*); Jean Goulet (*151*). Pour **Saint-Pierre-Jolys *(2 postes)*: Gerry Langhan** (*298*); **Philippe Côté** (*294*); Cécile Mulaire (*283*); Marcel Verrier (*253*). Pour **Otterburne *(1 poste):* Paul Dupuis** (*1211*); Jacqueline Dotremont (*109*).

Division du Cheval Blanc

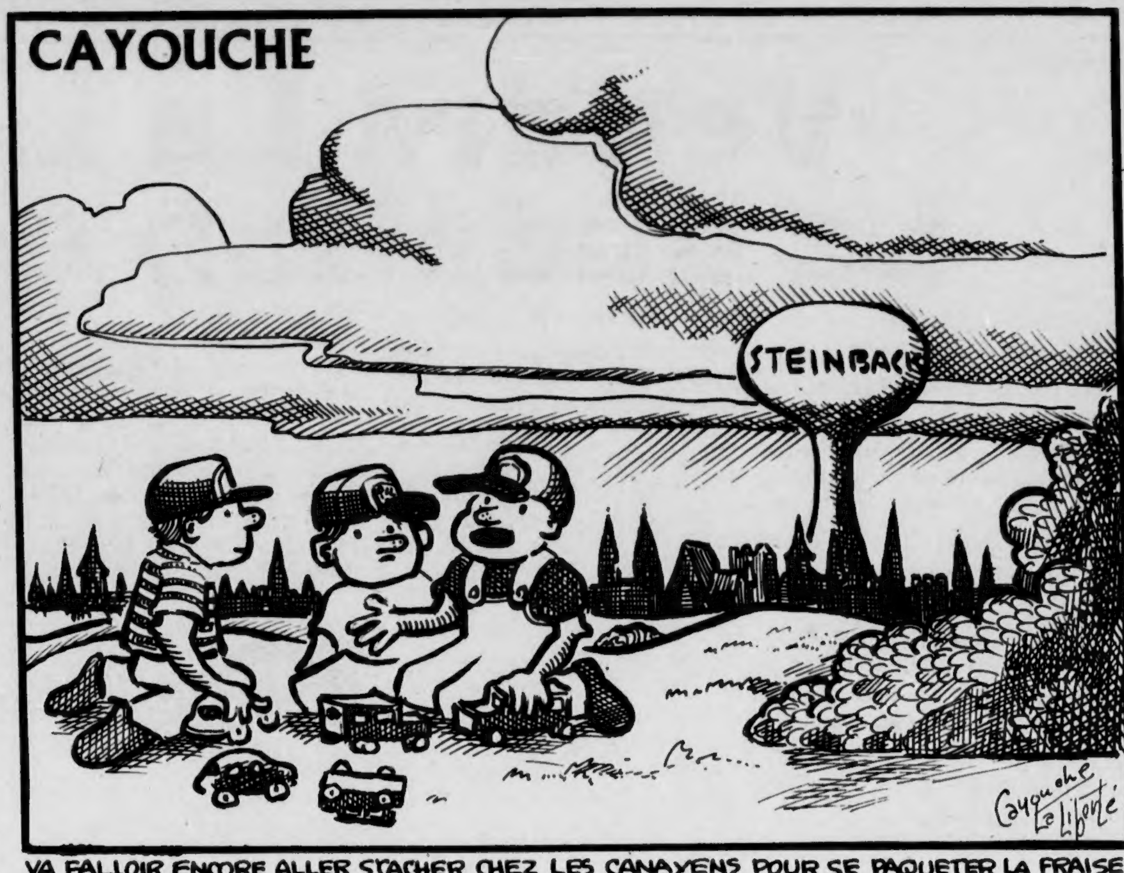
Karen Emms (*Oakpoint*); Ido Van Den Broek (*Saint-Ambroise*); Hilda Martens (*Saint-Eustache*); Joseph Legault (*Elie*); Patricia Nadeau (*Fannystelle*); Sheila Champagne (*Saint-François-Xavier*); tous élus sans concurrence. Pour le quartier de **Saint-Laurent *(1 poste):* Jean Allard** (*70*); Joan Gratton (*41*); David Gareau (*33*).

Division de la Montagne

Fernand Rondeau (*Notre-Dame-de-Lourdes*; Roland Rey (*Saint-Claude*); Jack Van de Velde (*Swan Lake*); tous élus sans concurrence.



Cécile Mulaire: battue



VA FALLOIR ENCORE ALLER STACHER CHEZ LES CANAYENS POUR SE PAQUETER LA FRAISE!

Les patrons des villages

Saint-Pierre-Jolys

Maire: Gérald Fontaine (*250*); Aimé Gauthier (*234*). **Conseillers:** Claudette Closson; Maurice Gagné; Matt Lussier (*élu(e)s sans concurrence*). Il reste un poste de conseiller à pourvoir.

Sainte-Rose-du-Lac

Maire: René Maillard (*élu sans concurrence*). **Conseillers:** Alain Bouchard; Edward Lyseyko; Vic Stinson; David Thomson (*tous élus sans concurrence*).

Somerset

Maire: Rémi Messner (*élu sans concurrence*). **Conseillers: Georges Mabon** (*167*); **Roger Poiron** (*162*); **Aurèle Talbot** (*161*); Gilbert Lafrenière (*157*); Lorraine Girouard (*135*); Henry Gevaert (*52*).

Saint-Claude

Maire: Don Chapman (*élu sans concurrence*). **Conseillers:** Charles Dedieu; Gérald Thorimbert; Louis Viallet (*tous élus sans concurrence*). Il reste encore un poste de conseiller à pourvoir.

Saint-Lazare

Maire: Ivan Tremblay (*110*); Harry Jessep (*56*). **Conseillers: Martin Fouillard** (*112*); **Robert Lemoine** (*102*); **Martin Dupont** (*92*); **Jean-Marc Lemoine** (*86*); Allan Rittaler (*80*); Gunther Hill (*74*); Robin Tremblay (*67*).

Notre-Dame-de-Lourdes

Maire: Bruno Delaquis (*élu sans concurrence*). **Conseillers:** Jean Foidart; Yves Julien; André Talbot (*tous élus sans concurrence*). Il reste encore un poste de conseiller à pourvoir.

Sainte-Anne-des-Chênes

Maire: Paul Blanchette (*452*); Arthur Fiola (*338*). **Conseillers: Paul Slawinski** (*377*); **Leonard Sarna** (*370*); **Maurice Fiola** (*343*); **Mickie Cinq-Mars** (*333*); Donald Morin (*325*); Steven Jones (*276*); Noël Delaurier (*275*); Claire Gagnon-Ragot (*162*).

LE FEUILLETON

467, rue Jeanne D'Arc

Patrick CHABAULT

Livre deux
Marius

Résumé du premier livre, Léonie. Marie-Louise (née Pelletier) et Charles-Eugène Langlois ont deux filles: Thérèse, la cadette, et Léonie, l'aînée. Charles-Eugène, disparu corps et âme durant les années 30, a laissé derrière lui une réputation d'aventurier et une ancienne maison située au 467, rue Jeanne d'Arc.

Marie-Louise, la «veuve» de Charles-Eugène, habite cette maison avec Thérèse, sa fille célibataire, et un gros chat noir. Voilà qu'en août 1985, deux événements viennent bouleverser le train-train quotidien des Langlois. Louis Lambert, l'époux de Léonie, meurt accidentellement. Quelques mois avant ce triste accident, Louis Lambert avait fait allusion à un secret de famille, un secret qui ferait la fortune de Léonie et de lui-même.

Bien que Louis Lambert ait emmené les détails du secret avec lui dans sa tombe, Léonie, Thérèse et Marie-Louise, soupçonnent que Marius Belcourt, un vieux garçon résidant à Aneroid en Saskatchewan, possède la clé du mystère.

Aneroid, Saskatchewan. Fin de l'été 1985. Marius, le vieux chum de Charles-Eugène Langlois (le mari de la «veuve» du 467, rue Jeanne d'Arc) vient tout juste de recevoir un paquet. Un paquet envoyé sans aucun doute par Charles-Eugène, auquel il avait promis de ne jamais dévoiler le secret qui les liaient.

«Allô Marius?»

«Marie... Marie-Louise?»

Saint-Boniface, Manitoba venait d'entrer en contact avec Aneroid, Saskatchewan. Marie-Louise semblait toujours bien choisir le moment pour parler au vieux Marius. À tel point que Marius croyait foncièrement que cette femme avait le don d'ubiquité.

«Tu ne vas jamais croire ce qui vient de m'arriver, Marius. C'est comme si je rêvais. Et je ne savais pas comment je devais réagir. Bonne chose quand même que les filles n'étaient pas là!»

«C'est quoi?» a réagi Marius, tenant toujours cette serviette de soie fabriquée en Turquie.

«Tu vas me dire que je suis folle. Que c'est des histoires de veuve énervée...»

«Marie-Louise, c'est quoi?»

«Bien, j'étais en train de laver de la laitue de jardin ce matin. J'avais allumé la radio, comme toujours. Je n'écoutais pas tellement. C'était une de ces émissions sur l'agriculture au Québec. Moi, je pensais à tout ce qui nous arrive dernièrement et comment que même les légumes du jardin n'ont plus le même goût qu'avant. Et, tout d'un coup, j'entends cette voix à la radio...»

«Marie-Louise, je sais ce que tu vas dire. Mais la radio, ça déforme la voix...»

«C'était sa voix, j'en suis convaincue. Je sais que ça n'a pas d'allure mais je l'ai écoutée pendant dix ou quinze minutes. Il roulait ses r de la même façon. Tu te souviens comment il roulait ses r?»

«Il parlait de quoi?»

«Eh bien, c'est justement ça. Il parlait de la culture du lin. Tu te souviens comment il aimait s'arrêter et regarder un champ de lin? Comment il disait que chaque fermier devait au moins se payer un champ de lin?»

«Marie-Louise, Charles-Eugène nous a quitté il y a longtemps. Il serait revenu, c'est certain. La Providence a fait en sorte qu'il n'est plus avec nous. Tu peux être certaine que Dieu l'a pris par la main. Oublie ces choses-là, nous le reverrons un jour. Après tout, Dieu nous a sur sa liste aussi Marie-Louise.»

Combien de fois Marius avait-il donné une telle réplique à Marie-Louise? Et pourquoi? À quoi servait-il de garder une promesse d'enfance à quelqu'un qui avait disparu il y a si longtemps?

Il y a déjà plusieurs années, Charles-Eugène avait demandé à son ami de ne jamais expliquer à sa famille la vraie raison de son départ. Marius ne l'a jamais trahi.

«T'as raison, a chuchoté Marie-Louise, tu as raison.»

Et dans le même souffle: «J'espère que tu vas bien. Je t'écrirai une lettre bientôt. Tu sais que nous allons préparer une grosse fête pour nos cousins de Hearst. Tu sais Arthur Caron et son frère Edmond. En tout cas, je t'en parlerai dans une lettre. Ça va nous coûter les yeux de la tête si on continue à se parler. Prends soin de toi Marius. Je t'écrirai. Bye-bye.»

«Bye-bye,» a répondu Marius en s'essuyant le visage avec cette serviette. Cette serviette qu'il avait gardée dans ses mains depuis... depuis toujours.

(À suivre...)

Voici les dirigeants des municipalités

Être conseiller sortant a ses avantages. Surtout lorsqu'il n'y a pas de grosses controverses. C'est ce qu'on retient des élections 86 dans les municipalités rurales.

Ainsi, le préfet et les conseillers sortants de la municipalité de Sainte-Anne rempilent pour trois autres années. De même le conseiller en place de Saint-Malo. Dans Taché, le seul conseiller sortant ayant perdu son siège a été défait d'une voix.

Par contre, dans la municipalité de Ritchot, c'était une toute autre histoire. Seul Joël Leclaire d'Ile-des-Chênes a été réélu. Jos Turski, conseiller de Saint-Adolphe a été défait. Albert Bilodeau, conseiller de Sainte-Agathe depuis six ans ne sera pas préfet.

Il n'y a pas de doute que Jos Turski et Albert Bilodeau ont été victimes de quelques questions épineuses dont la construction d'une aréna à Saint-Adolphe et le manque de services ambulanciers depuis que Winnipeg a cessé d'envoyer ses ambulances chez son voisin du sud.

Voici les résultats dans les autres municipalités et les villages non-incorporés.

Lorette

Il y avait trois postes à pourvoir. Les membres du comité sont: **Carol Laramée** (*267*); **Léo Dubois** (*255*); **Denis Ross** (*182*); Ross Hudson (*140*); Laurent Johnson (*133*); Michel Rosière (*110*).

Saint-Jean-Baptiste

Il y avait trois postes à pourvoir. Les membres du comité sont: **Roland Marion** (*227*); **Henry Van Den Bosch** (*208*); **Robert Barnabé** (*168*); Georges Sabourin (*164*); Lucien Sabourin (*91*); Ubald Desaultels (*89*).

Saint-Léon

Romain Labossière, Jos Martel et Donald Rondeau ont été élus sans concurrence au comité du village.

Haywood

Charles Bourgeois et Auguste Debusschere ont été élus sans concurrence au comité du village. Il reste un poste à pourvoir.

La Broquerie

Les trois membres du comité du village sont: Gilbert Fournier, Lionel Gauthier et Roland Gauthier, tous élus sans concurrence.

Laurier

Il y avait cinq postes à pourvoir. Les membres du comité sont: **Art Milette** (*82*); **Clarence Deslauriers** (*81*); **Pete Letain** (*79*); **Michel Verhaege** (*79*); **Jos Letain** (*78*); Joseph Dupré (*61*).

Municipalité de Montcalm

Préfet: Albert St-Hilaire (*élu sans concurrence*). **Conseillers:** Adrien Bouchard; Marcel Fillion; Jack Irvine; Brunel Jutras; Raymond Sabourin (*tous élus sans concurrence*). Dans le quartier 3 (*Saint-Jean-Baptiste*): **Roland Marion** (*190*); Georges Sabourin (*157*); Ubald Desautels (*23*).

Municipalité de Ritchot

Préfet: John Wallace (*1 033*); Albert Bilodeau (*842*). **Conseillers:** Marcel Barrette; Leslie Wallace (*tous élus sans concurrence*). Pour le quartier 1 (*Ile-desChênes/Grande Pointe*): **Joël Leclaire** (*461*); Gérard Koeeman (*161*). Pour le quartier 4 (*ouest de la rivière*): **Valerie Rutherford** (181); Joseph Turski. (*173*).

Municipalité de Sainte-Anne

Préfet: Francis Benoit (*618*); Louis Verrier (*450*). **Conseillers:** Albert Chaput; Hubert Gagnon; Claude Perrin; Abe Unger (*tous élus sans concurrence*). Pour le quartier 4 (*La Coulée*): **Oram Proulx** (*194*); Charlie Gautron (*83*). Pour le quartier 2 (*Giroux*): Ron Barkman (*147*); Russell Penner (*72*)

l'événement

Municipalité de Sainte-Rose-du-Lac

Préfet: André Saquet (*élu sans concurrence*). **Conseillers:** Jules Chaput; André Guillas; Albert Mongrain; Léopold Roussin (*tous élus sans concurrence*). Pour le quartier 1 (*Laurier*): **Clarence Deslauriers** (*64*); Joseph Dupré (*36*). Pour le quartier 6: **Dwight Hopfner** (*36*); Léo Kiesman (*2*).

Municipalité de Salaberry

Préfet: Fernand Bérard (*élu sans concurrence*). **Conseillers:** Larry Bugera; Gabriel Catellier; Luc Catellier; Gérard Gosselin; Leroy Johnson (*tous élus sans concurrence*) Dans le quartier 2 (*Saint-Malo*): **Emilien Lussier** (*173*), Denis Sicotte (*82*).

Municipalité de Grey

Préfet: Marcel Painchaud (*élu sans concurrence*). **Conseillers:** Paul Gaultier; Paul Piché; Charles Scharien (*tous élus sans concurrence*). Dans le quartier 3: **Marcel Dufault** (*137*); Arthur Eberling (*95*); *Russel Baldwin* (*36*); Léon Debusschere (*16*).

Municipalité de La Broquerie

Préfet: John M. Giesbrecht (*élu sans concurrence*). **Conseillers:** Cornie Goertzen; Ernest Klassen; Gilbert Tétrault; Aimé Vielfaure (*tous élus sans concurrence*). Dans le quartier 5 (*La Broquerie*): **Jean Gagnon** (*40*); Alain Balcaen (*16*). Dans le quartier 6 (*Marchand*): **William Hornick** (*75*); *Wilfrid Chabot* (*53*).

Municipalité de Lorne

Préfet: Lorne Sierens (*élu sans concurrence*). **Conseillers:** Lou Badiou; Hervé Bahuaud; Omer Knockaert; Albert Wood (*tous élus sans concurrence*). Dans le quartier 5: **Gérard Badiou** (*170*); Laury Brisson (*121*). Dans le quartier 6: **Wilfrid Lusignan** (*71*); Don McEwan (*70*); *Luc Dufault* (*18*); Bill Harrison (*16*).

Municipalité de Taché

Préfet: Marcel Roch (*élu sans concurrence*). **Conseillers:** Walter Plett; Louis Ross; Mel Unger (*tous élus sans concurrence*). Pour le quartier 3 (*ouest de Lorette*): **Maurice Gobeil** (*178*); Joseph Cournoyer (*177*); Robert Mensforth (*26*). Pour le quartier 4 (*village de Lorette*): **William Danylchuk** (*232*); Carol Laramée (*170*); Laurent Johnson (*55*); Al Lacasse (*27*). Pour le quartier 5 (*Dufresne/Elm Grove*): **Paul Lebrun** (*130*); Marcel Beernaerts (*62*); Eric Augustine (*60*); Frank Krasnianski (*55*).



L'amaryllis: avec un peu de soin, il fleurira d'année en année.

L'amaryllis enlève toutes vos excuses

Vous n'avez pas planté de bulbes cet automne? Trop compliqué peut-être? Vous n'avez pas de jardin, vous dites? Ce ne sont plus des excuses!

Si vous n'avez pas de plate-bande, ou si vous préférez pratiquer l'art de planter des bulbes à une plus petite échelle, essayez-vous avec un amaryllis.

En plus de vous donner une plante avec de belles fleurs, l'amaryllis se cultive à l'intérieur. Dans un pot. Et c'est un investissement à long terme.

C'est une plante qui frappe l'oeil. La tige, pouvant pousser jusqu'à 50 cm *(20 pouces)* de hauteur, est dominée par trois ou cinq fleurs mesurant de 15 à 25 cm *(6 à 10 pouces)* de diamètre.

Et les couleurs! Rouge vif, rose brillant, orange crépuscule. Il y a aussi des coloris moins éclatants: des teintes rose pastel, saumon ou blanc pur. Les variétés les plus spectaculaires portent des fleurs multicolores.

En plantant un bulbe ou deux d'amaryllis maintenant, il fleurira à temps pour Noël. Un cadeau terre à terre pour le pouce vert en herbe!

On peut se procurer le bulbe d'amaryllis seul ou déjà planté dans un pot. Il y a même des ensembles contenant tous ce dont vous avez besoin: pot, terreau, gravier et le bulbe.

Si vous achetez le bulbe seul, choisissez un contenant dont le diamètre ne dépasse pas de 5 cm (2 pouces) celui du bulbe.

Planter l'amaryllis , c'est simple comme bonjour. Remplissez le pot partiellement avec un terreau pour plantes intérieures. Placez le bulbe au centre du contenant puis tassez le terreau sur les racines et autour de la base du bulbe.

Ajoutez du terreau afin de recouvrir les deux tiers du bulbe et tassez de nouveau ce sol. Laissez un tiers du bulbe hors du terreau. Arrosez généreusement et installez le pot dans un endroit frais et bien éclairé. Aucun autre arrosage ne sera nécessaire avant que le bulbe n'ait commencé à pousser.

La croissance commence peu après la plantation. Parfois c'est la hampe florale avec de gros bourgeons qui apparaît en premier. En d'autres cas, les feuilles sortent tout d'abord.

PRATIQUE

Lorsque l'amaryllis commence à pousser, déménagez le contenant dans un lieu où la plante recevra au moins quatre heures de soleil par jour. L'emplacement idéal est une pièce où la température durant le jour ne dépasse pas 18°C *(65°F)* et de 10 à 12°C la nuit *(50°F)*.

À ce stade, le sol doit être maintenu légèrement humide. De plus, c'est une bonne idée d'appliquer un engrais soluble *(5-10-15)*, tous les mois.

Une fois que l'amaryllis commence à fleurir, enlevez-le de son site ensoleillé afin que les fleurs demeurent belles et fermes plus longtemps. Les fleurs s'épanouiront successivement pour donner une superbe floraison durant deux ou trois semaines.

Un petit conseil économique. Ça vaut la peine de payer quelques dollars de plus pour un gros bulbe. Les gros bulbes donnent souvent deux tiges. Donc deux fois le nombre de fleurs.

Lucien CHAPUT

Revoilà les obligations d'épargne

Comme toujours, à vous de comparer

Pour la 41e fois, le gouvernement fédéral se tourne vers les épargnants pour leur proposer des obligations d'épargne. *(Les Canada Savings Bond).* Voici les règles du jeu pour cette année.

Vous avez du 27 octobre au 7 novembre pour acheter des obligations d'épargne, à moins que le ministre des finances ne décide de mettre fin aux ventes avant cette date.

L'émission du 40e anniversaire offre un taux d'intérêt de 7,75 pour cent pour la première année et au moins 5,75 pour cent durant les six années suivantes.

Comme toujours, les deux gros atouts en faveur des obligations d'épargne sont la sécurité et la liquidité. «Il n'y a pas un autre outil qui donne tant», affirme Michel Lecours, un représentant pour la Banque du Canada.

«Cette année, il y a un élément qui ressort plus que jamais, c'est la protection des détenteurs. Au début des 80, quand les taux frisaient les 20 pour cent, les gens riaient de la garantie de 10,5 pour cent offerte. Aujourd'hui, les détenteurs peuvent être heureux d'avoir de l'argent placé à ce taux d'intérêt.» *(1 000$ d'obligations achetées en 1980 valent cette année 2 091$, soit plus du double en l'espace de 6 ans. À titre de comparaison, on estime généralement que dans l'immobilier, l'investissement double tous les dix ans.)*

Ce qui est important à noter, c'est que le taux d'intérêt minimum garanti est ajusté en fonction du marché. **Exemple.** L'émission de l'année dernière garantissait un minimum de 6,50 pour cent, entre 1986 et 1992. Ce minimum a été relevé à 7,75 pour 1986. **Autre exemple.** Le taux d'intérêt des obligations de 1985 avait été fixé à 8,50 pour la première année et a été réajusté à 10 pour cent durant 4 mois ce printemps. «Résultat: la moyenne annuelle a été de 9 pour cent. Ce qui, encore une fois, est supérieur à ce qu'on peut trouver quand on tient compte des avantages des obligations d'épargne», souligne Michel Lecours.

«Vraiment, les gens jouent sur deux tableaux. D'une part ils bénéficient de la protection d'un minimum garanti. Et d'autre part, des ajustements sont effectués quand c'est nécessaire.»



Raymond Lafond, le directeur général de la Caisse pop de Saint-Boniface. «D'après ce qu'on a vu l'an dernier, la campagne des obligations d'épargne ne nous affectera pas. Pour bien des gens, une routine est établie. Leur décision d'acheter des obligations est déjà faite.»

En 1985, le gouvernement fédéral voulait ramasser 13 milliards de $. Finalement, il a engrangé 15 milliards. *(Cet argent sert à financer la dette publique. Il circule actuellement 41 milliards en obligations d'épargne, soit 22 pour cent du montant de la dette).*

Cette année, l'objectif a été fixé à 12 milliards. Pour deux raisons. D'abord seulement 2,3 milliards de $ en obligations arrivent à échance ce 1er novembre. *(contre 5 milliards en 1985).* Ensuite, la Banque du Canada veut moins compter sur les obligations d'épargne pour financer la dette publique.

Cette réalité est évidemment bien connue dans les milieux financiers. Raymond Lafond, le patron de la Caisse populaire de Saint-Boniface, ne pense pas que la 41e campagne des obligations d'épargne va lui siphonner trop d'argent. «Je pense que le gouvernement fédéral va moins pousser les obligations d'épargne».

«Le taux d'intérêt de 7,75. C'est un peu plus bas que ce qu'on prévoyait. On s'attendait à 8 pour cent. La Caisse offre 8,50 pour un dépôt à terme d'un an non encaissable et 8 pour cent pour un dépôt d'un an encaissable», précise le directeur général.

«Il y a des institutions financières qui vont pousser les obligations car elle disposent d'un excès de liquidité. Mais pas la Caisse. Car nous sommes capables de prêter notre argent rapidement. Notre gros marché, ce sont les hypothèques de maisons. Et en ce moment, ça marche très bien.»

Bernard BOCQUEL

Vérifiez vos tiroirs!

Il existe deux moyens d'acheter des obligations d'épargne.

• Au comptant *(en coupures de 300$, 500$, 1 000$, 5 000$ et 10 000$)* pour un maximum de 75 000$.

• En utilisant l'épargne-salaire. Exemple. Un salarié recevant 26 traitements par an achète 1 000$ d'obligations en mettant 40$ de côté toutes les deux semaines.

«C'est un outil qui devient de plus en plus populaire, constate Michel Lecours, un représentant de la Banque du Canada. L'an dernier, 1,200 000 salariés ont utilisé ce système, qui vise surtout le petit épargnant».

Près de 2 milliards en obligations *(sur les 15 ramassés en 85)* ont été ramassé via l'épargne-salaire. Ainsi 37 pour cent des détenteurs ont acheté 12 pour cent des obligations en 1985.

Le 1er novembre, deux émissions arrivent à échéance: 1977 et 1979.

Si vous en possédez, encaissez-les. Ces obligations n'accumuleront plus d'intérêt. D'ailleurs, ça vaudrait peut-être la peine de vérifier vos tiroirs à la recherche d'obligations émises avant 1980. Car 341 millions en obligations n'ont pas été encaissés!

Une dernière statistique.

Pour commémorer le 40e anniversaire des obligations d'épargne du Canada, notons que 1 Canadien(ne) sur 3 en possède actuellement, et que Canadien(ne) sur 2 en a déjà possédées.



Revient la semaine prochaine

Un entretien avec

Arthur CHAPUT

FINANCES

télé-horaire

du lundi 27 octobre au dimanche 2 novembre CBWFT

du lundi au vendredi

10h00 À votre rythme
10h15 Passe-partout
Midi Première édition
12h30 Les belles histoires des pays d'en haut
17h00 Le vagabond
18h00 Ce Soir Manitoba
21h00 Le Téléjournal suivi de Le point, de la météo et des sports

lun. 27 oct.

18h30 Country chaud
19h00 Le Clan Campbell
19h30 Poivre et sel
20h00 Le temps d'une paix
22h15 Le Parc des Braves
Marie s'efforce d'accepter la mort de Simon. Elle cherche appui auprès de son fils Émile tout en essayant de s'occuper de Clémence Saillant.
22h45 Décibels
Inv. le groupe pop rock Top Sonart.
23h15 Cinéma
Les contrebandiers de Moonfleet. Drame réalisé par Fritz Lang. Avec Steward Granger, Viveca Lindfors et Joan Greenwood. Au XVIIIe siècle, un orphelin arrive à Moonfleet pour demeurer chez l'ancien amoureux de sa mère. Il est enlevé par des contrebandiers qui le conduisent chez leur chef. Ce dernier et l'enfant deviennent amis malgré la vie sans scrupule que mène le contrebandier (amér. 55).

mar. 28 oct.

18h30 Phare Ouest
(Reprise).
19h00 La clé des champs
Savoir se taire. Jean-Louis décide de changer son mode de vie afin de se conformer aux conclusions d'un chercheur californien.
19h30 L'agent fait le bonheur
Un traitement choc. Inscrit depuis peu à des cours de psychologie, Benoit décide de guérir un prévenu soupçonné d'avoir battu sa femme.
20h00 Lance et compte
(8e de 13). Série écrite par Réjean Tremblay et Louis Caron. Réal. Jean-Claude Lord.
22h15 Dallas
Le changement.
23h15 Cinéma
La femme du boulanger. Comédie dramatique réalisée par Marcel Pagnol. Avec Raimu et Ginette Leclerc. Abandonné par sa femme qui a suivi un beau berger, un boulanger refuse de faire le pain. Tout le village se met à la recherche du couple pour punir le coupable et ramener sa femme au boulanger (fr. 38).

merc. 29 oct.

18h30 Hebdo
(Début). Magazine d'actualité régionale animé par Sylvie Robillard. Réal.: Philippe Vrignon.
19h00 Star d'un soir
Inv. Michel Louvain, Janette Bertrand et Maurice (Mad Dog) Vachon.
20h00 Insolences d'une caméra
Les réactions des gens face à diverses surprises du quotidien. Anim. Alain Stanké.
20h30 Le sens des affaires
Magazine économique. Avec Michèle Viroly.
22h15 La chartreuse de Parme.
Épisode 4.
23h15 Cinéma
L'express ne répond pas (Disaster on the Coastliner). Film d'aventures réalisé par Richard Sarafian. Avec Lloyd Bridges, Robert Fuller et Yvette Mimieux. Un technicien désirant se venger programme la collision de deux trains de passagers (amér. 79).

jeu. 30 oct.

17h00 Vidéo Club
Avec Jean-Pierre Perrault.
18h30 Les grands films
L'oeil du tigre (Rocky III). Drame réalisé et interprété par Sylvester Stallone. Avec Talia Shire et Burt Young. Rocky, le champion de boxe des poids lourds, accepte de mettre son titre en jeu. Il est battu au premier round. Il devra lutter pour retrouver sa rage de vaincre (amér. 82).
20h30 Ici Radio-Canada
Les enfants. Un long vidéoclip à la mémoire des enfants d'alors. Avec les témoignages de Louisette Dussault (la Souris verte) Guy Sanche (Bobino), Sylvie Léonard (Bulle) et Denis Mercier (Filo). Les enfants seront eux-mêmes présentateurs.
22h15 Manon
Le retour de l'enfant prodigue.
22h45 Cinéma
Bandes de flics (The Choirboys). Drame policier réalisé par Robert Aldrich d'après l'oeuvre de Joseph Wambaugh. Avec Charles Durning, Perry King et Don Stroud. Un groupe de policiers se retrouve après le travail pour des beuveries. Au cours d'une de ces rencontre, l'une d'eux perd la tête et tire sur un passant (amér. 77).

ven. 31 oct.

18h30 Autoroute électronique
(Début) Réal. Richard Simoens.
19h00 À plein temps
19h30 Le monde merveilleux de Disney
20h30 Contrechamp
Animé par Anne-Marie Dussault. **"Les volontaires de la liberté"**
22h15 Séries plus
La Mafia. (3e de 7). Catani espère que l'arrestation de Cirina fera bouger ceux qui tirent les ficelles. Leur réaction l'incite à les provoquer directement. Entretemps, le climat se gâte dans son propre foyer et sa femme part pour un séjour à Milan.
23h15 Cinéma
Le Club des monstres. (The Monster Club). Comédie réalisée par Roy Ward Baker. Avec Vincent Price, John Carradine et Barbara Kellermann. Un vieux vampire invite un auteur à visiter le Club des monstres pour y trouver matière à écrire un livre (amér. 80).

sam. 1er nov.

12h30 Football professionnel canadien
À Ottawa, les Eskimos d'Edmonton affrontent les Roughriders.
18h00 Samedi de rire
Émission de variétés. Anim. Yvon Deschamps. Inv. Jean Lapointe, le groupe Bain Public (Louise Bombardier et René Richard Cyr).
19h00 La soirée du hockey
En direct du Saddledome de Calgary, les Capitals de Washington affrontent les Flames.
22h15 Télé-Sélection
Le Convoi (Convoy). Comédie dramatique réalisée par Sam Peckinpah. Avec Kris Kristofferson, Ali MacGraw et Ernest Borgnine. Un camionneur se querelle avec un shérif et décide de s'enfuir avec deux collègues impliqués dans la bagarre. Il tente de rejoindre le Nouveau-Mexique par des chemins de traverses, et d'autres camionneurs contestataires se joignent à lui jusqu'à former un convoi de véhicules (amér. 79).

dim. 2 nov.

10h00 Le jour du Seigneur
Messe célébrée en l'église de Saint-Alphonse à Thetford-Mines par Robert Asselin.
12h00 Rencontres
Inv. Jean-Pierre Maurel, écrivain.
12h30 Football professionnel canadien
À Toronto, les Alouettes de Montréal affrontent les Argonauts.
17h00 Second Regard
Avec Jacques Houde. Actualités religieuses.
18h30 Les beaux dimanches
Salut Bye Bye. Rétrospective des meilleurs moments choisis dans les revues humoristiques présentées chaque 31 décembre. Avec Dominique Michel, Denise Filiatrault et Benoit Marleau. Réal. Jacques Payette.
20h00 Les beaux dimanches
Contes des mille et un jour ou Jean Desprez. Portrait de Laurette Larocque, mieux connue sous le pseudonyme de Jean Desprez (1906-1965).
21h15 Les beaux dimanches
50e anniversaire de Radio-Canada. Concert de la francophonie. Enregistré le jour même à la Place des Arts. «Rugby» (Honegger); «Musique concertante pour l'embarquement de Cythère» pour tuba, clarinette, piano et orch. (Ledoux); «Symphonie en ré mineur (Franck).



Pour de plus amples renseignements, communiquez avec le service des communications au 786-0249.

À VOTRE SERVICE

AVOCATS-NOTAIRES

Deniset Fréchette Lewis

Avocats-notaires

Pierre J. Deniset B.A., LL.B

Antoine G. Fréchette B.A. CERT. ED., LL.B.

Carla R. Lewis B.A., LL.B.

674, rue Langevin
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 2W4

TÉL.: 233-0614



Hogue Kushnier et Sharp

Avocats et notaires

Alain J. Hogue, B.A., LL.B
Randie N. Kushnier, B.A., LL.B
Carol W. Sharp, LL.B (Hons.)
Hadley J. Eyrikson, B.A., LL.B
Susan D. Baragar, B.A., LL.B

Place Provencher
194, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G3

Tél.: (204) 237-1231

MARCOUX, BÉTOURNAY LABOSSIÈRE

AVOCATS ET NOTAIRES

L.G. MARCOUX, C.R.
R.L. BÉTOURNAY
D. LABOSSIÈRE
R.R. LAFRENIÈRE
R.H. McCULLOCH
M.T. O'NEILL

Succursales à votre Caisse populaire:
St-Claude (jeudi)
St-Jean-Baptiste (mercredi)
St-Malo (mardi)
St-Pierre (vendredi)
St-Adolphe (mercredi)
Manitou (mardi)
Ste-Anne-des-Chênes (jeudi)

200-170, rue Marion
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0T4 (204) 233-8901

LAURENT-J. ROY C.R.

Avocat et notaire

MONK, GOODWIN
800 RUPERTSLAND SQUARE
444, AV. ST-MARY
WINNIPEG (MANITOBA)
R3C 3T1
TÉLÉPHONE: (204) 956-1060

Austin M. Algée

Avocat-notaire

Wilder, Wilder & Langtry
1500, édifice Richardson
1, place Lombard
Winnipeg (Manitoba)
R3B 0X3
Tél.: (204)947-1456

"Fier d'offrir les services dans votre langue".

François Avanthay
LLB.
Avocat et Notaire
25-185, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
Tél.: 233-5029

TEFFAINE TEILLET & BENNETT

AVOCATS ET NOTAIRES

R.E. TEFFAINE C.R.
L.V. TEILLET
M.J. BENNETT

Bureau
201-185, Provencher
Saint-Boniface

Téléphone: 233-4359

ASSUREURS

Assurances
Aurèle Désaulniers Ltée

390, boul. Provencher.
Tél.: 233-4051
Pour tout service d'assurances
Feu · Vie · Maladie
Assurance voyage · Ferme · Grêle

CIS AUTOPAC

MÉTIERS

ENTREPRISE GÉNÉRALE D'ÉLECTRICITÉ

Fontaine Électrique Ltée...

165, boulevard Provencher
Saint-Boniface
Téléphone: 233-7425

COMPTABLES AGRÉÉS

FOREST GUÉNETTE CHAPUT

Comptables agréés
262, rue Marion
Winnipeg (Manitoba)
Tél.: 233-8593

Bureaux à travers le Canada,
Ward Mallette
Représentants internationaux,
Binder Dijker Otte & Co.

Coopers & Lybrand comptables agréés

Associés
Raymond A. Cadieux, c.a.
André G. Couture, c.a
Adjoint aux associés
Donald H. Smith, c.a.

2300, édifice Richardson
1, place Lombard
Winnipeg (Manitoba)
R3B 0X6
(204) 956-0550

H. A. MAGNE
Comptable agréé

Henri Magne, B. Comm. C.A.
205-185, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
233-8520

OPTOMÉTRISTES

DR R.J. STANNERS
Optométriste, examen de la vue
139, boulevard Provencher
au rez-de-chaussée
Téléphone: 233-3889

Dr Denis R. Champagne

Optométriste

212, avenue Regent ouest

Sur rendez-vous seulement

Téléphone: 224-2254

Dr R.J. Lecker
Dr M.N. Lecker
Optométristes
Examen de la vue
2e étage, édifice 264, av Portage
Téléphone: 943-6628

DR E.M. FINKLEMAN
et
DR S.A. FINKLEMAN
Optométristes
208 Avenue Building
265, avenue Portage
Winnipeg Tél.: 942-2496
Examen de la vue
et
lunettes ajustées

Dr Keith Mondésir
Optométriste

- Examen de la vue
- Lunettes ajustées
- Verres de contact

1549, chemin Sainte-Marie
Saint-Vital

Pour un rendez-vous composez le 255-2459

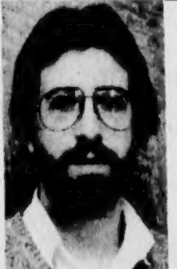
La Liberté à votre service



La Liberté, c'est la façon efficace de rejoindre et d'élargir votre clientèle francophone!

Pour des recommandations précises, appelez-moi au 237-4823

Andrée Gilbert



Pour tous vos besoins

- annonces
- dépliants
- rapports
- logo
- affiches

à votre service au 237-4823

David McNair

Comptables en management accrédités

Robert & Company

Comptables **712, ch. St-Mary's**
Tél.: 237-6053

- *Comptabilité de petites entreprises et de corporation*
- *Impôts sur les revenus*
- *Service de paie*
- *Tenue des livres*
- *Premières consultation gratuite*

Terry Robert, C.M.A.

MÉTIERS

C.F. Freynet Distributeurs
Ste-Anne (Manitoba)
Produits Freynet
sirop & sucre d'érable
«maple spread» & caramel
produits du Québec **422-5525**

TRADUCTEURS AGRÉÉS

Serge Turmel
membre de l'ATIM

anglais-français

Tél.: 475-5695 (après 16h30)
505, rue Hay
Winnipeg (Manitoba)
R3L 2L5



Traducteurs agréés
232, La Vérendrye
Winnipeg, MB
R2H 0B7
233-8710

GARAGISTES

RNR TRANS BOISVERT TRANSMISSION

Robert & Norbert Touchette
propriétaires

service en français
Nous nous spécialisons en transmissions automatiques domestiques et importées

1601, chemin Niakwa
Winnipeg (Manitoba)
R2J 3T3

Téléphone: (204) 255-2769

MÉTIERS

LES CLÉS BLEUES

«Secrétariat services»
Dactylographie, traduction,
et traitement de textes.
Téléphonez 237-9327 (bureau)
ou 233-1775 en soirée et
fin de semaine.



Rolly's Transistor Services

Réparations de VCR
BETA, VHS de
toutes marques
Tél.: 237-4484
83A, chemin Ste-Anne
Winnipeg (Manitoba)

St-Anthony's Books & Church Supplies

283, avenue Taché
St-Boniface (Manitoba)
R2H 2A1

233-4480

Cadeaux pour toutes les occasions religieuses

LSM

LAFRENIÈRE SHEET METAL LTD.

Chauffage, Ventilation
Climatisation de l'air
401, rue Youville, Saint-Boniface
Téléphone: 233-7946

SERVICE COMPLET DE DÉMÉNAGEMENT



256-5869 256-2564
Personnel tout à fait expérimenté

GUERTIN IMPLEMENTS (1968) LTD
REPRÉSENTANT JOHN DEERE VENTES ET SERVICE

"NOTHING runs like a Deere"



Lot 149	**Tél.:**
Chemin du Périmètre	**255-0260**
C.P. 58	**Michael**
Saint-Vital (MB)	**Guertin**

Pelland Catering

Traiteurs: mariages, diners, réceptions et banquets
161, boul. Provencher,
Saint-Boniface (Manitoba)
TÉLÉPHONE: 237-3319

PONTIAC-BUICK-GMC

Birchwood MOTORS

DENIS VERRIER
Gérant des ventes

2554, avenue Portage
Winnipeg (Manitoba)
R3J 0N8 (204) 837-5811

Mint Auto Body

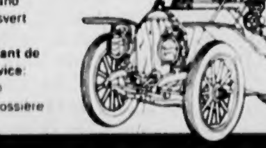
situé près de la Monnaie royale

1595, chemin Niakwa
Tél.: 256-4349

Réparations Autopac et privées

Propriétaire: Roland Boisvert

Gérant de service: Ken Labossière



Venez nous voir!

OCTOBRE

Vendredi 24

Saint-Boniface: Le Cercle Molière présente «Frenchie» d'Irène Mahé et de Jean-Guy Roy, à 20h, jusqu'au 1er novembre.

Saint-Boniface: au Foyer du Centre culturel franco-manitobain, Suzanne Druwé et Carole Freynet.

Samedi 25

Sainte-Anne: Danse au Centre culturel de Ste-Anne, avec le Small Town Band de Roger Fournier, à 20h.

Parc Windsor: Fête du 25e anniversaire de la paroisse des Saints-Martyrs-Canadiens, cocktail à 17h30 et souper à 18h30, soirée dansante. Au gymnase de Holy Cross, 290, rue Dubuc.

Saint-Boniface: Ralley provincial des Guides catholiques du Canada au Collège de Saint-Boniface de 9h30 à 17h00 (237-6217).

Saint-Boniface: Heure de bricolage à l'occasion de l'Hallowe'en à la Bibliothèque municipale de Saint-Boniface à 15h00 (Edithe: 233-7755).

LE CALENDRIER PROVINCIAL

Dimanche 26

Marchand: Souper paroissial de 17h à 20h dans la salle communautaire.

Elie: Souper paroissial à l'Institut collégial Saint-Paul de 17h à 19h.

Saint-Boniface: Joute amicale de hockey entre l'équipe du Festival du Voyageur et les Voyageurs de Saint-Boniface à l'aréna Notre-Dame à 13h.

Transcona: Bazar de 11h30 à 16h30 et déjeuner aux crêpes de 11h30 à 13h30, 711, rue Léola.

Saint-Pierre-Jolys: Ouverture officielle du «Vieux couvent» comme musée historique à 14h30. Un banquet pour le centenaire de l'arrivée des soeurs SNJM suivra à 18h.

Winnipeg: «An Oath to Freedom», pièce du Philippine Educational Theatre Association, au théâtre du Tec Voc High School, à 16h (Idea Centre: 786-2032).

Marchand: Fête du 200e anniversaire de naissance de saint Jean-Marie Vianney, patron de la paroisse avec une messe célébrée par Mgr Antoine Hacault à 15h30 suivie d'un souper paroissial à la salle communautaire de 17h à 20h.

Elie: Souper paroissial de 17h à 19h au collège Saint-Paul.

Saint-Pierre-Jolys: Célébration du centenaire de l'arrivée des soeurs S.N.J.M. avec messe à 10h45 et banquet au gymnase de l'Institut collégiale à 18h.

Transcona: Bazar de 11h30 à 16h30 et déjeuner aux crêpes de 11h30 à 13h30, 711, rue Léola.

Saint-Adolphe: Bazar et vente de pâtisseries et d'artisanat organisés par le Club amical à la salle du Club de 13h à 17h.

Mercredi 29

Saint-Boniface: Vernissage de l'exposition «Artisans à l'oeuvre» à la Galerie I du Centre culturel franco-manitobain, à 20h.

NOVEMBRE

Dimanche 2

Saint-Claude: Exposition-vente d'objets artisanaux organisée par le Lioness Club de 11h à 16h au centre recréatif. Un dîner sera servi (Réservations: 379-2293).

Saint-Boniface: Bazar organisé par le Club Éclipse 79Inc. à la salle Langevin, 210, rue Masson de 10h à 16h.

Vendredi 7

Saint-Boniface: Séminaire sur «Les femmes et le Nouveau Testament» animé par Olivette Genest, professeur agrégée de théologie, à l'auditorium de l'Institut de recherche de l'hôpital général de Saint-Boniface, de 19h00 à 21h30. Ce séminaire se poursuivra de 9h00 à 16h30, le samedi 8 novembre (Renseignements: Institut d'éducation pastorale de Saint-Boniface, 235-3085.)

Apprenez à vos enfants comment se débrouiller seuls



Stéphane JARRE

SANTÉ

Un tiers des jeunes de 6 à 13 ans n'ont ni parent, ni gardien qui les attend à la maison après leur journée d'école.

Si vos enfants doivent rester seuls pendant quelques heures à votre domicile, n'oubliez pas de leur laisser quelques consignes, pour leur sécurité et votre tranquillité.

Voici les recommandations du Conseil canadien de la sécurité qui aideront vos enfants à se débrouiller tout seuls.

• Laissez près du téléphone tous les numéros de téléphone urgents *(police, pompiers, médecin, centre anti-poison, ambulance)* ainsi que les numéros du travail des parents, celui d'un voisin qui est à la maison pendant la journée et l'itinéraire à donner à ces services d'urgence pour arriver chez vous.

• Et comme les enfants retiennent mieux par la pratique, laissez-les pratiquer ces appels en déconnectant le téléphone.

• Si l'on appelle au téléphone, les enfants doivent donner une brève réponse et ne pas laisser savoir qu'ils sont seuls à la maison. Faites-leur dire par exemple: «Mon père est en train de faire sa sieste. Voulez-vous laisser une message?» ou «Je suis désolé(e), ma mère ne peut pas venir tout de suite. Est-ce qu'elle peut vous rappeler?»

• Si l'on sonne à la porte, apprenez aux enfants à regarder d'abord par la fenêtre ou par le trou de la porte sans se faire voir par le visiteur. S'ils ne reconnaissent pas le visiteur, ils ne doivent pas lui répondre.

• Dites aux enfants de vous téléphoner quand ils arrivent à la maison. Ils doivent aussi téléphoner pour vous prévenir s'ils veulent rentrer plus tard que d'habitude.

• Encouragez les enfants à aller ensemble avec un copain à l'école, aux jeux ou pour faire des courses.

• Montrez aux enfants les endroits où ils peuvent se rendre tels que les maisons des parents-secours, celles des voisins ou une épicerie au cas où ils sont abordés par des étrangers ou qu'ils aient des problèmes sur leur chemin.

Toxiques

• Gardez toute la maison à l'épreuve des enfants. Enfermez sous clé les produits toxiques *(produits de nettoyage, pesticides médicaments)* et laissez-les dans leur contenant original — jamais dans des contenants de nourriture ou de boisson où ils risquent d'être avalés par erreur.

• Évitez d'avoir des tapis décollés, des câbles qui traînent, des objets éparpillés sur lesquels on peut trébucher. Rangez tout ce qui peut provoquer ou stimuler un incendie tel que des déchets dans le grenier ou le sous-sol, des câbles électriques endommagés ou des chiffons graisseux, et ne laissez pas de briquets et d'allumettes à la portée des enfants.

• Disposez les meubles de façon à ce qu'ils ne bloquent pas les sorties ou les voies normales de circulation. Gardez sous clé séparément les balles et les armes à feu non chargées.

• Montrez aux enfants toutes les issues d'évacuation d'urgence et les sorties de secours de la maison. Les enfants doivent aussi savoir dans quelles situations urgentes, comme par exemple en cas d'incendie ou de fuite de gaz, il faut évacuer immédiatement la maison avant même d'appeler au secours.

Paul Demers cherche des complices

Assis avec un cendrier et une eau Perrier, Paul Demers pose les deux coudes sur la table. L'auteur-compositeur-interprète a une trentaine d'années et déjà douze ans de métier. En le voyant, on se demande s'il recèle, quelque part dans son grand sweat-shirt blanc, l'élixir de l'éternelle jeunesse.

Depuis ses débuts en 1979 dans le «folklorock», avec le groupe Purlaine, le chanteur-guitariste-harmoniciste en est à son quatrième 45 tours. Avec la participation de ses musiciens de tournée *(comprenant, entre autres, des cuivres)*, il compte graver son premier long-jeu au printemps 87.

«Je ne suis pas pressé, mais je sais où je m'en vais, lance le Franco-Ontarien, le sourire aux lèvres. J'en ai trop vu qui ont voulu n'en faire qu'à leur tête, en investissant leur fortune dans la production d'un disque, dont la plupart des copies se trouvent maintenant dans leur cave».

«La réalité est que les producteurs de disques tiennent le gros bout du bâton et il faut faire certains compromis. Des compromis calculés, bien sûr, mais des compromis tout de même».

Le Franco-Ontarien s'avance dans sa carrière avec la vigueur et la patience d'un coureur de fond. Dans les gestes, une insouciance. Dans les yeux, la concentration et le calme.

Durant les dernières années, Paul Demers a vu son horizon s'ouvrir grand devant lui. À la **Nuit sur l'étang**, à Sudbury en 1985, il a reçu la bourse Hector-Bertrand pour la chanson «Mademoiselle» *(son plus récent 45 tours)*. La même année, il est devenu le premier récipiendaire de la bourse André-Paiment accordée par l'Assemblée des centres culturels de l'Ontario.



Paul Demers: «J'ai toujours rêvé de jouer aux États-Unis... en français!»

Il revient d'une tournée en France dans le cadre d'un échange culturo-touristique où il était l'unique «ambassadeur» de la chanson franco-ontarienne.

Au défi

«La réception a été très positive, confie le chanteur Ontarois. On a réussi à créer des ambiances détendues. Ce qui n'était pas facile à cause du caractère officiel de la tournée. On a pu quand même établir une complicité avec la foule.

S'il y a une chose qui définit le métier du spectacle dans l'esprit de Paul Demers, c'est bien la complicité. «Il faut qu'un spectacle soit un échange et non pas une compétition. Si tu donnes un peu, le public t'en redonne autant. Le spectacle est d'abord un métier de communication».

Voilà pourquoi la musique du compositeur-interprète mise sur la simplicité, la tendresse, l'humour. Le chanteur réussit avec une facilité assez étonnante à faire chanter son public. Comme on a pu le constater récemment lors de ses spectacles au Foyer du Centre culturel franco-manitobain.

Dans ses rapports avec son public, Paul Demers est un rêveur qui sait rester pragmatic. Sa musique est son cerf-volant. Son métier, son pied à terre. Ses airs de blues et de jazz s'envolent au dessus d'un fond acoustique *(ou synthétique)* qui assure le «ground», le contact à la masse.

Il a l'avantage d'être heureux où qu'il se retrouve, tout en s'élançant toujours vers l'avant. «Des fois, on voudrait être ailleurs, comme si ça pouvait aller mieux», chante-t-il dans «**Blues d'automne**».

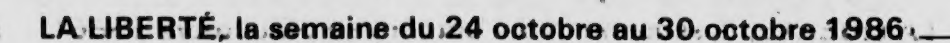
Son pragmatisme a été brusquement mis au défi il y a cinq ans lorsqu'il a découvert qu'il était atteint de la maladie de Hodgkin *(une forme de cancer)*. Il en parle librement.

«Après mes traitements, j'ai passé un an et demi à ne rien faire. Je suis allé au fond de moi-même. J'ai beaucoup composé. Ça été une période très difficile. Ça change l'optique sur la vie».

Après cette absence de 18 mois, il est revenu encouragé. Et depuis, les engagements, les bourses, et les possibilités d'enregistrement se succèdent.

Paul Demers sera en tournée dans les Maritimes au temps des fêtes et passera à l'émission «Pop Express» de Montréal à la fin du mois.

Daniel TOUGAS



Un double



Dans "Un nouveau soleil", deux acteurs consommés: Laurette Rouillard...

La télévision de Radio-Canada vient de terminer deux dramatiques d'une demi-heure en collaboration avec la CBC. Il s'agit d'une seule histoire, filmée d'abord en anglais et ensuite en français, avec deux distributions différentes.

«C'est la première fois qu'on tente l'expérience de cette façon, explique Léo Foucault le réalisateur des deux émissions. On a utilisé la même équipe technique, les mêmes décors, la même cinématographie pour les deux dramatiques, seule la distribution a changée.

En cette période de difficultés financières à Radio-Canada, c'est un projet qui a profité à tout le monde.»

La dramatique, qui s'appelle en français «**Un nouveau soleil**» et «**Transition**» en anglais, met en scène une veuve *(jouée par Yolande Roy)* qui doit s'ajuster à la toute récente perte de son conjoint et au déménagement dans un foyer d'âge d'or.

La distribution est composée quasi uniquement de comédiens manitobains, dont Laurette Rouillard, Gilles Cop, Louise Cloutier, Suzanne Jeanson, Marcel Gauthier et Robert Trudel.

Le scénario de Betty L. Chapman a été adapté en français par Donald Hétu et Maryse Lairot.

«On a d'abord filmé la version anglaise, souligne Léo Foucault. C'est archi-rare lorsqu'on fait une dramatique de ce genre de pouvoir tourner la même chose deux fois. On pouvait visionner ce qu'on avait fait pendant la journée et prendre des notes pour ne pas répéter certaines fautes qui avaient été commises. On allait dans le sens de la mise au point. La deuxième fois, l'équipe était mieux rodée».

«Il y a quelque chose de fascinant qui se produit lorsqu'on travaille les mêmes scènes avec deux distributions différentes. Le rythme, l'énergie, l'interprétation changent. Certaines de ces différences sont culturelles, d'autres linguistiques, d'autres relèvent de l'interprétation personnelle. La comparaison entre les deux dramatiques devient une étude en soi».

«**Transition**» sera diffusée sur le réseau national de la CBC, le 11 décembre, à 21h30.

La date de diffusion de «**Un nouveau soleil**» n'a pas encore été fixée. La dramatique passera vraisemblablement aux Beaux Dimanches.

... et le juge Robert Trudel.

◆

La Tougâterie. *Un dessinateur-animateur winnipégois nommé Charles Thorson a créé pour Warner Brothers un célèbre personnage de dessin animé. Lequel?*

◆

En parlant de dessins animés... Est-ce que la phrase «I'll get that web-headed weasel!» vous dit quelque chose?

Si oui, vous connaissez sûrement les aventures de Spiderman et de son patron bileux J. Jonah Jameson.

Ce samedi 25 octobre, le dessinateur-créateur de Spiderman **Stan Lee**, sera au Styx Comics Service, rue Arlington, entre 9h et 15h pour rencontrer tous les amateurs du super-héros aux toiles d'arraignée.

Stan Lee vient de publier un recueil de bandes dessinées intitulé «**The Best of Spiderman**».

Il est également le fondateur des «Marvel comics» qui fêtent cette année leur 25e anniversaire.

◆

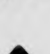
Finalement. Cette semaine l'édifice «Artspace» ouvrira officiellement ses portes.

La bâtisse Gault, qui vient d'être rénovée, rue Arthur, dans le Old Market Square, accueillera divers groupes littéraires de la ville, des galeries et des associations d'arts et métiers.

On y trouvera aussi les bureaux, les studios et la cinémathèque du **Winnipeg Film Group**.

Le Film Group, qui projetait autrefois des films alternatifs au Cinéma Main, a donc maintenant son propre cinéma.

Les «Artisans à l'oeuvre» au Centre culturel franco-manitobain. Les oeuvres de 15 artisans et bricoleurs seront exposés dans la galerie I du CCFM jusqu'au 30 novembre. Le vernissage aura lieu le mercredi 29 octobre, à 20h.



Vous avez des événements culturels à signaler? Appelez-moi!

◆

-take dramatique?



Daniel TOUGAS

Crocodile Dundee. Un film des années 80 qui revient sans prétention au style de personnages qu'on voyait dans les années 40 et 50 ça risque d'être captivant n'est-ce pas? Aventurier macho, femme indépendante, conflit amoureux, décor tropical, mélodrame, une sorte de *African Queen* comique.

Malheureusement, Crocodile Dundee ne nous captive pas.

Ses personnages ne sont ni crédibles ni très attachants. Évidemment, ils sont censés être des caricatures!

D'accord, mais dans les vieux films, le côté caricatural ne nous empêchait pas de nous attacher aux personnages.

Le film joue sur deux niveaux. D'abord, il y a la découverte de la grande ville par Dundee, un aventurier australien qui n'a jamais mis les pieds dans une métropole, mais qui raccompagne sa nouvelle amie journaliste de la jungle australienne jusqu'à New York.

L'arrivée en ville de Crocodile n'est pas bien exploitée. Les contrastes culturels sont pourtant un sujet facile à développer pour l'humour ou pour faire ressortir le charme du personnage. Ni l'un ni l'autre ne se produit véritablement.

Les situations dans lesquelles se trouve Dundee n'ont pas l'originalité de **Time after time** (*où H.G. Wells découvre une ville dans le futur*), ou encore la tendresse de **Moscow on the Hudson** (*un musicien russe à New York*), ni même le rire de **Beverly Hillbillies.**

Jalousie et amitié

Le film donne parfois l'impression qu'il va finalement nous avoir: lorsque Dundee prend son bain et décide de laver ses bas en même temps. Ou lorsqu'il choisit de dormir par terre au lieu de se servir du lit dans sa chambre d'hôtel. Mais le charme de ces scènes n'est pas soutenu et nous retournons vite au détachement d'avant.

Ensuite, nous avons le conflit amoureux, l'éternel triangle qui est censé se développer quand Crocodile rentre à New York et rencontre le futur fiancé de la journaliste.

Ce supposé «conflit» ne se développe jamais parce que les deux fiancés n'ont pas vraiment l'air de s'aimer. Le fiancé vacille entre la jalousie et l'amitié envers Dundee.

Du côté de la journaliste, aucune tension mélodramatique. Elle est loin d'être tiraillée entre les deux hommes. On se demande même parfois si elle recherche plus qu'une simple amitié avec Crocodile. Et pire encore, le spectateur ne souhaite pas nécessairement qu'à la fin Dundee finisse avec elle parce que, tristement, on n'aime pas cette femme plus qu'il faut.

Dans ces films «vieux genre», le spectateur est prêt à se laisser prendre au jeu, à se laisser toucher, à rire, à se fâcher. Mais il faut d'abord aller le chercher.

Crocodile Dundee nous a abandonné quelque part en Australie.

(Au Capitol, Garden City et St-Vital).

◆

Le Manitoba Theatre Centre (Mainstage) présente actuellement «Brighton Beach Memoirs», de Neil Simon, jusqu'au 15 novembre. La pièce met en vedette un jeune New-Yorkais de 13 ans, Peter Smith.

Sa doublure (*understudy*) est nul autre que Christian Molgat, qu'on a pu voir l'an dernier dans **«Les Tremblay»** au Cercle Molière.

Les rumeurs veulent (*les rumeurs comme les enfants ont tendance à vouloir toutes sortes de choses*) que l'acteur qui joue Erlick dans les «Beachcombers» interprétera le rôle de Scrooge dans la prochaine production du Manitoba Theatre Centre, «A Christmas Carol» de Charles Dickens. Si c'est vrai, c'est un très bon choix. La pièce commence le 27 novembre.

◆

La Tougâterie. *Quel personnage de dessin animé a été créé par l'animateur winnipégois Charles Thorson?* **Bugs Bunny.**

Dans son article «Animation Central: The History of Animation in Winnipeg», Gene Walz, un professeur de film à l'Université du Manitoba, écrit que pendant les années 30 l'animateur Charles Thorson a quitté son emploi de dessinateur à la Brigden Ad Agency à Winnipeg pour aller tenter sa chance à **Hollywood.**

Il a été vite embauché par les studios Disney où il a participé comme animateur à plusieurs dessins animés, notamment Snow White and the Seven Dwarfs.

Charles Thorson a *créé au-delà de 100 personnages de dessins animés, dont notre Bugs préféré. Il a travaillé chez tous les grands producteurs de dessins animés: Disney, MGM, Fleischers et Warner Bros.*

Vous voulez savoir ce qui se passe aux Philippines?

La Philippine Educational Theatre Association, l'une des troupes de théâtre populaire les mieux connues aux Philippines, présentera le 26 octobre une pièce mettant en scène les 4 derniers jours du régime Marcos.

«La pièce ne nous montre pas la perspective que nous donnent habituellement les médias ou les politiciens», explique Marjorie Beaucage, membre de **l'Alliance du théâtre populaire du Manitoba** qui organise l'événement en collaboration avec CUSO (*un organisme d'aide au tiers-monde*), le Idea Centre et la communauté philippine de Winnipeg.

Marjorie Beaucage a passé quelque temps aux Philippines vers la fin de la dictature Marcos.

Produire pour survivre

«Le message sera peut-être difficile à prendre, souligne-t-elle. La réalité est que depuis l'arrivée au pouvoir de Corazon Aquino, rien n'a changé. Il y a encore la répression militaire et, comme avant, les multinationales contrôlent tout. Des hectares et des hectares de terres. Les Philippins n'ont même pas de terres pour produire ce qu'il faut pour survivre. Ils doivent être employés par ces grandes compagnies. C'est comme le système féodal».

La pièce s'intitule **«Panata sa Kalayaan»** et sera présentée en anglais sous le nom «An Oath to Freedom».

L'unique représentation à Winnipeg se donnera ce dimanche 26 octobre **(Voir le Calendrier provincial)**

Aussi, samedi soir 25, à 19h30, le public est invité à une soirée d'échange culturel (*saynètes, danses, chansons*) avec la participation de la communauté philippine de Winnipeg et la Philippine Theatre Association. Au cafébar «Al Café».



L'ancien premier ministre du Québec et président du Parti québécois... attendez que je me le rappelle, oui, **René Lévesque**, sera de passage à Winnipeg le lundi 27 octobre. M. Lévesque sera au Manitoba une journée seulement pour promouvoir sa toute récente autobiographie: *«Attendez que je me rappelle...»*



Les «Félix», les Grammy Awards québécois seront décernés ce dimanche soir 26 octobre au Théâtre St-Denis à Montréal. Les deux comiques **Ding et Dong** animeront cette huitième édition du Gala de l'association de l'industrie du disque-québécois dont les invités spéciaux seront Edith Butler, Joe Bocan, Richard Séguin et Uzeb. Radio-Canada diffusera le Gala en direct aux **Beaux Dimanches**, à 18h55.



À noter aussi au calendrier: Daniel Lavoie sera l'invité de **Michel Drucker** à l'émission «Champs-Elysées» aux Beaux Dimanches le 23 novembre.



La Société Saint-Jean de Winnipeg

Les raisons d'une mort lente

«Le samedi soir 9 octobre, la Société Saint-Jean-Baptiste de Winnipeg marquait son soixante-quinzième anniversaire de fondation par un banquet et une soirée récréative» (*) réunissant 250 personnes. C'était en 1965.

Pourtant «ça n'avait pas été une grosse fête, mais les organisateurs avaient fait un effort très spécial pour la circonstance», se souvient Jean-Léon Lord, qui présidait à l'époque la Société Saint-Jean-Baptiste de La Broquerie et avait été à ce titre l'un des invités de marque de la soirée.

«Ma femme et moi avions beaucoup aimé ça. C'était une des premières fois où nous étions assis à une table d'honneur», confie le résidant de La Broquerie. Après ces festivités, la Société Saint-Jean-Baptiste de Winnipeg s'est «passablement endormie». Dix ans plus tard, elle fermait ses livres.

Daigner s'intéresser

«On était rendu qu'on n'était plus capable de rien faire», explique Maurice Deschênes qui avait rejoint la Société dans les années 50.

«Progressivement, les membres les plus âgés disparaissaient et les plus jeunes ne restaient pas à Winnipeg. On a eu quelques nouveaux membres, mais pas assez. Et puis, on n'avait plus vraiment de salle où l'ont pouvait se réunir dans la paroisse du Sacré-Coeur», raconte Maurice Deschênes.

«Notre objectif, continue-t-il, c'était de garder le français dans la ville de Winnipeg. On a fait tout notre possible, mais avec davantage de soutien, ç'aurait été mieux». Même la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal «n'avait jamais daigné s'intéresser à celle de Winnipeg», remarque Josaphat Gauthier, ancien secrétaire de l'organisation à Winnipeg.

Lors du banquet anniversaire de 1965, le conférencier invité par les organisateurs, le père Martial Caron, rappela que c'est «la loi de 1890 du Manitoba qui amena la création de la Société Saint-Jean-Baptiste de Winnipeg, dans le but de promouvoir les intérêts généraux des Canadiens français de Winnipeg».



Et il ajoute: «Saluons tous ceux qui ont fondé la Société juste à ce moment critique de la question scolaire du Manitoba».

L'influence de la Société s'est surtout faite sentir dans la paroisse du Sacré-Coeur. «C'était la principale organisation de la paroisse, c'était la paroisse à elle seule», affirme aujourd'hui Josaphat Gauthier.

Mais au fur et à mesure que d'autres associations se créèrent pour animer la paroisse, la Société Saint-Jean-Baptiste de Winnipeg perdit de son poids, et du même coup, l'intérêt de ses membres.

Finalement, en mai 75, à la veille de son 85e anniversaire, la cinquantaine de personnes encore membres décidèrent de mettre un terme à l'activité de l'organisation.

Une organisation qui «ignorait les buts qui avaient présidé à sa fondation et qui ne s'occupaient plus que de payer les services funèbres de ses membres», comme l'écrivit Josaphat Gauthier en février 75, dans une lettre expédiée aux membres.

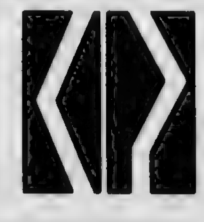
Stéphane JARRE



Avec un dépôt à terme

votre argent travaille FORT!

Votre caisse populaire ...



... *La différence à votre service*

Formez d'abord une équipe!

(Ensuite occupez-vous des problèmes)



André BRIN

VOL 86-87

Les quelques instants que les Jets ont passés au sommet de la division Smythe se sont écoulés très vite. Un séjour à l'extérieur, et la réalité s'est imposée.

Il n'y a pas à nier que les Jets ont connu un bon début. Mais les bonnes équipes font preuve de talent même à l'extérieur. Dan Maloney, le nouvel entraîneur, envisage déjà les problèmes d'un oeil inquiet. Car il reste des problèmes à régler.

En premier lieu, le poste de gardien de buts n'est pas du tout solide. Pokey Reddick s'est affirmé, et le poste numéro un lui appartient. Mais pour les autres, c'est un gros point d'interrogation.

Steve Penney a connu un bon match contre Hartford. Mais contre Montréal, on aurait dit une recrue. Deux des buts ont été marqués de très loin. L'équipe s'est dégonflée par la suite.

Marc Behrend continue d'être un cas intéressant. Après un camp assez impressionnant, Behrend manque de «timing». Lors du dernier match de pré-saison, il a été chancelant. Maloney n'ose pas lui faire confiance. Contre Philadelphie, c'est à Behrend qu'on a confié la tâche. Mais en se réchauffant, il a reçu un tir en pleine mâchoire. On l'ai retiré du match. Reddick a fait sensation à sa place.

Les Jets n'ont pas seulement trop de monde dans les filets. Ils leur restent huit défenseurs. **Peter Taglianetti** n'a pas encore participé à une rencontre et rejoindra l'équipe de Sherbrooke d'ici peu. Tim Watters a passé du temps dans les gradins. Mais son retour au jeu a impressionné Maloney. Alors l'entraîneur fonctionne avec sept défenseurs sur le banc!

Jim Kyte continue à faire partie de l'alignement. On sait pourquoi. C'est tout de même dommage qu'il vole la place d'un joueur comme Taglianetti, qui a du potentiel. Déjà Bobby Dollas, un bien meilleur joueur que Kyte, à Sherbrooke.

S'il reste encore un surplus de joueurs, c'est sans doute parce que **John Ferguson** tente sa chance avec les autres gérants du circuit. Ferguson sacrifierait sans hésitation un avant et un jeune défenseur pour un bon ailier gauche. En plus, il pourrait ajouter un centre dans un échange pour attirer des clients possibles.

C'est surtout de la spéculation, mais **Paul MacLean** est encore le nom qui est mentionné le plus souvent. Avec le jeu du jeune Fredrik Olausson, Mario Marois et son jeu sporadique sont devenus très inutiles.

Apparemment **Phil Esposito**, le gérant des Rangers, veut faire une transaction majeure. Il a le doigt sur la gâchette, et il n'attendra pas longtemps. Il a toujours été un franc-tireur. Tomas Sandstrom reste un ailier talentueux, mais mécontent. Don Maloney est un vétéran respecté. Mais imaginez un peu la confusion si Dan Maloney et Don Maloney évoluaient dans la même formation.

Quand les dirigeants des Jets décideront qui doit jouer, ils pourront commencer à régler sérieusement leurs problèmes.

5 sur 5: *En parlant de transactions, il y a plusieurs rumeurs qui circulent dans les coulisses. Phil Esposito est toujours au centre de l'action. Il cherche à obtenir une vedette.* ***Mark Messier*** *a été le premier sur sa liste.*

Plusieurs joueurs changeront d'équipe dans les prochaines semaines. Randy Moller de Québec. Brad McCrimmon de Philadelphie, Steve Kasper de Boston et probablement Doug Risebrough de Calgary.

En début de saison, quelques statistiques à souligner... **Rod Langway** est déjà rendu à -5... Les Jets n'ont pas été impliqués dans une seule bataille... **Jeff Brown**, un défenseur avec les Nordiques, est un de leurs meilleurs compteurs. Une recrue à surveiller... Il y a deux ans **Gaston Gingras** *a essayé de se tailler sans succès une place avec les Maple Leafs de Toronto. Alors que Bob McGill, Bill Root et Chris Kotsopoulos, entre autres, ont fait partie de la formation partante des Leafs. Sans commentaire.*

Une victime toutes les 10 minutes

Ça vous est sans doute arrivé. Votre aubaine incroyable devient soudainement votre pire cauchemar. Le commerçant refuse tout remboursement ou compromis. Comme vous quittez son magasin, il raccroche au mur la devise de P.T. Barnum en ricanant: *«There's a sucker born every minute»*.

Maurice Todd, agent des services aux consommateurs à l'Office des consommateurs, choisit mieux ses mots. «C'est la nature humaine. Les consommateurs ont tendance à faire confiance aux autres, à les trouver honnêtes. Et ce n'est pas toujours le cas.»

Et voilà pourquoi presque 3 000 Manitobains désillusionnés font annuellement un pèlerinage au 114 rue Garry pour y déposer leur plainte. L'agence provinciale, fondée en 1971 suite à la vague «naderienne» de la protection du consommateur, a comme mandat la médiation entre consommateurs et commerçants.

«Toutes sortes de gens, peu importe leur métier, leur âge, leur éducation viennent déposer leur plainte ici. Depuis celui qui s'est fait rouler en achetant une voiture jusqu'à celle qui n'a pas reçu le magazine auquel elle s'était abonnée. Croyez-moi, on en voit de toutes les couleurs.»



L'office des consommateurs, au 114, rue Garry se fait le plaisir d'entendre les plaignants en français par le biais de ses agents Maurice Todd (photo) et Aurèle Teffaine. Téléphone 956-2040.

«Les consommateurs arrivent ici frustrés de n'avoir pu trouver eux-mêmes une solution à leur dilemme. La majorité de leurs plaintes ne peuvent être résolues par la mise en application de *l'Acte de la protection du consommateur*. C'est à ce temps-là que notre bureau intervient comme médiateur.»

Malheureusement, le commerçant n'est souvent pas obligé de faire des concessions pour son client.

«Fréquemment, le consommateur ne prend pas la peine de comprendre un contrat, néglige de lire l'affiche *Vente finale* ou est trop pressé pour examiner la marchandise qu'il achète. En ce temps-là, ce n'est pas le commerçant qui est en faute, c'est le client. Votre argent est entre ses mains et c'est à lui de décider s'il veut vous offrir une compensation. Nous, on est là pour l'encourager à satisfaire son client».

Maurice Todd estime que 80 pour cent des plaintes reçues par l'Office des consommateurs sont réglées au moyen d'une lettre, d'un coup de téléphone ou d'une rencontre avec le commerçant accusé.

«Pour les 20 pour cent des plaignants qui ne peuvent obtenir une juste rétribution, il existe un dernier recours: un plaidoyer à la Cour des petites créances». Pour un prix abordable *(12$)*, cette Cour entend les désaccords mettant en cause 3 000 dollars ou moins.

«Le consommateur est induit en erreur par les politiques des grands magasins, qui garantissent un remboursement. Les gens croient que tous les commerçants sont obligés de leur remettre leur argent s'ils ne sont pas satisfaits. C'est faux,» insiste Maurice Todd.

Afin d'illustrer la crédulité du consommateur, l'agent des plaintes raconte l'histoire du gars qui a acheté trois voitures dans une fin de semaine, sans même le savoir.

Jean-Paul Molgat

MÉTIERS

«Avant de faire un tour d'essai avec la voiture, le commerçant lui a demandé sa signature ainsi qu'un dépôt de vingt dollars. Il a signé sans lire et voilà, il était propriétaire d'une voiture sur laquelle il avait versé le paiement initial: 20$. Et ça lui est arrivé à trois reprises!»

Un essai du client

Un des collègues de Maurice Todd, Aurèle Teffaine, déborde lui aussi d'histoires d'horreur, parfois loufoques.

«Un client a fait l'essai d'une voiture que vendait un concessionaire de voitures usagées. Il a fait un tour du pâté de maisons et a immédiatement acheté la voiture. Ce n'est que quand il est arrivé chez lui qu'il s'est aperçu qu'il ne pouvait faire le tour du pâté en sens inverse: la voiture ne tournait pas à gauche».

D'après Maurice Todd, le client ayant acheté trois voitures perdait ses trois dépôts, à moins de vouloir garder les trois automobiles. Le deuxième consommateur n'a pas le droit d'accuser la compagnie, à moins que l'achat soit accompagné d'une garantie assurant le bon fonctionnement de la voiture.

Alors, comment empêcher de tels désastres? L'Office des consommateurs tente depuis sa naissance voilà 15 ans, d'éduquer le public en matière de consommation. En 1984, les agents des services aux consommateurs ont mis sur pied 128 conférences qui ont surtout visé à informer les adolescents des milieux urbains et ruraux.

Mais, en fin de compte, les mieux éduqués de tous sont les quelque 50 000 plaignants qui, anuellement, font appel à l'Office des consommateurs. Addition faite, P.T. Barnum fait donc une victime toutes les dix minutes!

Les dix commandements du consommateur averti:

■ Automobile neuve ou usagée, *(vente privée ou concessionnaire)*

1. Magasiner en comparant, c'est le meilleur moyen de trouver la voiture que l'on veut, et au meilleur prix.

2. Un tour d'essai avec la voiture s'impose avant tout achat.

3. Si vous n'êtes pas doué pour la mécanique, embauchez un mécanicien pour vérifier l'état du moteur. Les trente dollars que cette vérification peut vous coûter, vous épargneront sans doute bien des migraines à l'avenir.

4. Les promesses que vous fait le vendeur n'ont aucune valeur tant qu'elles ne sont pas écrites sur le contrat. Sentez-vous à l'aise d'ajouter, de biffer ou de modifier les clauses du contrat. Vous avez un mot à dire!

5. Après s'être assuré du bon état de la voiture, et avant de l'acheter, présentez le numéro de série de l'automobile au *Bureau d'enregistrement des garanties sur les biens personnels*, afin de savoir si le véhicule n'est pas l'objet d'un droit de rétention ou d'une garantie de financement. Si la voiture a servi à garantir un emprunt, le créancier de l'ancien propriétaire peut exercer son droit de rétention et s'approprier votre voiture!

■ Vente par colporteur

6. Tout colporteur doit avoir sur sa personne un permis émis par *l'Office des consommateurs*. Vérifiez si la date de son permis est toujours valide. Si un vendeur ne peut vous montrer son permis, ne faites pas affaire avec lui.

7. Après avoir signé un contrat de vente à domicile, vous avez quatre jours pour annuler le contrat. Une lettre de résiliation doit être remise à la compagnie par courrier recommandé ou en personne.

■ Les contrats de rénovation de maison

8. Faites attention en ce qui concerne les acomptes *(down payments)*. Un acompte de 10 pour cent est raisonnable.

40 jours

9. L'entrepreneur n'étant pas en mesure de payer ses fournisseurs ou ses employés, ces derniers ont le droit de réclamer un privilège sur votre propriété. Protégez-vous! Vous avez le droit de retenir 7,5 pour cent du coût total du travail pour les 40 jours qui suivent l'achèvement des rénovations. Servez-vous de l'argent retenu pour payer les ouvriers et les fournisseurs.

10. Ne jamais payer d'avance la totalité des travaux. Avant de faire un versement, assurez-vous que le travail progresse. La rémunération par versements est idéale car, si le contractant ne peut terminer le projet, vous pourrez en embaucher un second pour achever le travail.

■ Le 11e commandement

11. En cas de désaccord entre vous et le commerçant, tentez d'abord de résoudre le problème vous-même. Si, toutefois, vous ne pouvez atteindre un compromis, faites appel à *l'Office des consommateurs du Manitoba*, au 114 rue Garry à Winnipeg, R3C 1G1. Téléphone: 956-2040.

Les quarts de sofa sackent Edmonton

Le 5e Quart a demandé une seule fois cette saison des pronostics aux quarts de sofa. Et c'était plutôt l'écart de sofa! Tout le monde avait prédit que les Gros Bleus nettoyeraient Calgary. Les dieux du stade avaient un autre *game-plan*.

L'honneur des partisans des Bombers étant en jeu, notre devoir était de donner la possibilité aux quarts de sofa de se racheter. Nous avons choisi le moment propice: la partie contre Edmonton **chez-nous**. Vous allez dire que le résultat est facile à prévoir parce que les True Blues gagnent toujours à domicile. Pas vrai!

N'oubliez pas une certaine partie contre Edmonton. À Winnipeg. Avec Huffer aux commandes.

Mesdames, Messieurs, accrochez-vous à votre sofa, voici les résultats du sondage.

Jules Balcaen. Si Hufnagel continue à jouer comme ça! J'étais pas un Huffer fan. Mais il m'a fait changer mon fusil d'épaule. On a les 4 meilleurs receveurs. Mais il faudra qu'il ait le temps de les trouver. 27 à 24. (*D'ailleurs, la finale de l'Ouest, Eskimos-Bombers, sera jouée à Winnipeg*).

Le 5e Quart

Marcel Lécuyer. Notre seul faiblesse, c'est le quart. Et encore. Il a joué assez bien dernièrement. Ça sera proche, mais je peux pas voir de difficultés. 31 à 28 (*Avec BC, on n'aura pas de misère*).

Alain Boucher. Huffer n'aura pas vraiment de problèmes parce que la ligne offensive va être assez pompée pour le protéger un peu. C'est important qu'on gagne. Ça donnerait le rythme pour les autres. Le gros facteur? La défense. 31 à 21.

Paul Saurette. La défense est solide. Meilleure que celle d'Edmonton, qui n'est pas aussi forte que sa fiche l'indique. L'attaque aérienne fera la différence. 35 à 28. (*Les parties contre BC n'énervent plus. Je crois encore qu'on finira en 3e place. Mais oublie pas qu'on gagnera la Coupe!*).

Charles Laflèche. Si on peut arrêter les secondeurs d'Edmonton, Huffer aura le temps de trouver les 4 meilleurs receveurs de la Ligue. La défense est OK. 26 à 13. (*Pour moi, Edmonton reste le plus gros obstacle, pas BC*).

Ronald (Herb) Gosselin. Ça paraît assez prometteur. La différence? Deux facteurs: la ligne offensive et la défense. Et ça serait une bonne idée si Kennerd et Cameron jouaient comme ils sont capables de jouer. 35 à 27 ou 28. (*J'aimerais quelque chose comme 35 à 27 ou 28*).

Robert Jeanson. La défense d'Edmonton joue bien. Leur attaque a des *games* pas mal platte. Ça sera proche, mais on a la meilleure équipe. Et la ligne sait qu'elle doit donner du temps à Huffer, sinon on est mort. 27 à 24. (*Pour les deux parties contre BC, ça sera même pas proche!*)

Il délivre

Gérald Labossière. La défense fera la différence. La partie ne sera pas nécessairement un test, parce qu'on joue toujours bien chez-nous. Le vrai test, c'est la dernière à BC. Ça sera assez serré. 21 à 14. (*Huffer? Chaque fois que je le retirerais du match, il délivre!...*)

Marc Boucher. On est capable de les battre. Leur défense est très forte. Mais on a l'attaque. Huffer, c'est sans doute le meilleur quart de relève. Et puis notre défense est rapide. Faudra *sacker* leur quart une couple de fois. 28 à 20. (*J'ai peur contre BC. Ils sont à la veille de gagner...*)

Roger Fouasse. C'est bien difficile à dire qui va gagner. Sans doute que le jeu de Kennerd va être très important. 24 à 21. (*BC? Winnipeg a une meilleure équipe*).

Devant des Bouchers

La Liberté. Denis St-Jean est juste inquiet de voir Huffer se faire mal. BC ne l'énerve pas. 33 à 24. **David McNair** espère que Huffer aura le temps de trouver ses receveurs et se demande si la température ne «risque pas de jouer». 28 à 21. Les journalistes n'étaient pas disponibles pour des commentaires.

Raymond Laflèche. Le monde trouve que la défense d'Edmonton est bonne parce qu'il la compare avec son attaque! Ce sera peut-être pas un massacre, mais ce sera une victoire. Huffer? J'étais pas vendu sur lui. Mais je me suis excusé. Même en public. Devant des Boucher. J'ajoute que le match de samedi ne veut rien dire. Le plus important aura lieu le 2 novembre contre BC. (*Raymond sera à la partie contre BC avec une gang de quarts de sofa en herbe de La Broquerie, qui auront la parole la semaine prochaine.*)

Bernard BOCQUEL

Des événements à signaler?
UTILISEZ LE CALENDRIER

PLEINS FEUX

CONGRÈS S.M.F.M.

Le Service du Mariage et de la Famille du Manitoba inc. vous invite à son permier CONGRÈS, dimanche 9 nov. 1986.

THÈME: Communication, source de croissance.
Invitée spéciale: Marie Poulin
Endroit: Sous-sol de la Cathédrale de St-Boniface
Programme:

9h45	Accueil
10h00	Prière d'ouverture Conférence: Mme Marie Poulin
11h30	Réunion annuelle S.M.F.M.
12h00	Diner libre (choix d'apporter votre repas)
13h00	Suivi — conférence
14h00	Café
14h15	1) Atelier avec Marie Poulin 2) Rencontre couples-parrains
15h30	Célébration de l'Eucharistie avec nos familles

Toute la famille est invitée à ce congrès. Un service de garderie sera offert gratuitement. Des ateliers seront organisés pour les jeunes de 11 ans et plus.
Pour plus d'information, appelez: Claudette ou Raymond au 233-6079/Evelyne ou Pierre au 1-433-7637.

S.M.F.M. REMERCIE les organismes suivants qui assurent le financement de ses projets
1) La Fondation Radio Saint-Boniface inc.
2) Les Chevaliers de Colomb du Précieux-Sang (Club Nevada)
3) Le Fonds Paul Gorieu (Maison des retraites)
4) Francofonds
5) La Fédération nationale des Services de préparation au Mariage

Aussi, nous tenons à remercier nos donateurs:
1) Le diocèse de Saint-Boniface
2) La paroisse du Précieux-Sang
3) La paroisse de Saint-Eugène
4) La paroisse de Saint-Pierre
5) L'abbé Lionel Bouvier

À VENIR

pour couples fiancés, il y aura des sessions de préparation au mariage
- 24-26 octobre 1986
- 23-25 janvier 1987
- 1-3 mai 1987

NOUVEAU:

À ces sessions il n'y a plus d'internat. Les sessions se donnent chez les Soeurs Oblates, 601, rue Aulneau. Inscriptions au 233-7304.



Marie Poulin, conférencière au congrès SMFM
- elle est mariée, mère de 3 enfants de 14 ans, 19 ans et 22 ans.
- chargée de cours pour l'Université du Québec à Chicoutimi et professeur de théologie;
- elle est à rédiger sa thèse pour compléter une maîtrise en théologie;
- elle et son mari ont été animateurs SPM;
- depuis 5 ans, ils sont couple-parrain et travaillent avec des cas difficiles (fiancés analphabets, problèmes psychologiques, etc...);
- pendant 18 ans, ils ont été animateurs auprès des jeunes de 16 à 25 ans désireux de grandir comme personnes.

Le conseil lance une invitation générale à tous ceux qui ont la famille à coeur: prêtres, religieux, religieuses, animateurs SPM, couples-parrains, conseillers, orienteurs, professeurs, parents, jeunes adultes, etc... Venez vous ressourcer et côtoyer d'autres qui partagent ce souci de la famille.

Il y a un paquet de projets à réaliser

Albert Chaput commente

Le nouveau conseiller qui représente le village de Richer au conseil de la municipalité rurale de Sainte-Anne est formel. Il y a du monde qui oublie parfois que Richer existe.

«Il n'y a pas assez d'argent d'alloué pour l'entretien du village, affirme Albert Chaput, élu sans concurrence au conseil municipal. Il y a 625 personnes dans le quartier. Ce qu'on oublie, c'est que la population est centralisée au village».

RICHER

«Dans les autres quartiers de la municipalité, poursuit l'ouvrier âgé de 38 ans, la population est dispersée à travers le quartier. Ça coûte plus cher dans ces quartiers-là pour offrir les mêmes services.»

Le résultat, c'est que les résidants de Richer ne reçoivent pas les services qu'ils méritent, soupçonne Albert Chaput, à la veille de son premier mandat.

Pourtant, il y a une foule de projets qui pourraient être entrepris. «Ders égouts pour le village, des lumières le long de la route, il y a tellement d'affaires. Les chemins. Il n'y a pas un bout de chemin municipal qui est pavé. Les canaux sont mal finis».

Un regain

Pourquoi aller s'établir à Richer donc? «Moi j'ai déménagé ici en 1950 avec mes parents, raconte le père de deux enfants. Mes racines sont ici. Celles de ma femme aussi. On aime ça ici. D'ailleurs, je ne pourrais pas me payer une maison dans un village comme Sainte-Anne.»

«Je veux servir mon monde, répond le fils d'un ancien conseiller de Richer lorsqu'on lui demande pourquoi il s'est présenté. J'aimerais améliorer la situation du village, assurer que le monde sache que le village existe».



Soeur Bernadette Brasseur, soeur Cécile Trudeau et soeur Laurette Bernatchez (g. à d.) devant le nouveau couvent de Richer. «Les soeurs nous ont toujours si bien servis ici qu'on voulait les fêter», lance Albert Chaput, le nouveau conseiller de Richer.

Un projet comme celui d'un système d'égouts irait loin pour le développement de Richer «Il y a beaucoup de lots qui deviennent plus attrayants une fois qu'on a des services. Si tu bâtis une maison, et il n'y a pas d'égouts, ça fait 3 000$ en plus pour une fosse septique et 2 000$ pour l'eau. C'est moins intéressant.»

«C'est vrai que la situation s'est améliorée depuis les 50», conclut Albert Chaput. Et si le nouveau conseiller affiche un optimisme certain, c'est peut-être qu'il y a un regain de vie depuis les dernières années.

Comme la décision des Soeurs de Saint-Joseph de Saint-Hyacinthe de rester à Richer. «C'était important. Une fois que les soeurs et le curé s'en vont, tout tombe à l'eau. C'est une chose importante pour un village. Je pense que c'est l'opinion de tout le monde de la place.

Lucien CHAPUT

Éduquer avec ardeur

Richer a un esprit bien à lui. À ça il n'y a pas de doute. Comme l'a expliqué dans un discours Raynald St-Hilaire, devant une salle comble à l'occasion du 50e anniversaire de présence des soeurs de Saint-Joseph de Saint-Hyacinthe à Richer.

Voici quelques extraits.

«Dès le premier jour de l'arrivée des soeurs, les gens sortent sur leur perron tout émerveillés de voir les enfants deux par deux».

«Les religieuses s'y adonnent avec tant d'ardeur que lorsque trois messieurs viennent installer la fournaise de l'école et que l'un d'eux passe au milieu du rang des garçons, soeur Thérèse Vermette, croyant que c'était un élève qui s'était déplacé, lui demande de bien vouloir prendre son rang!»

«Un bon jour, en remettant trois cents à Ernest Nault, une bonne religieuse lui dit de les garder pour se rappeler qu'il y a trois personnes en Dieu. — «Eh bien, dit le petit philosophe, si j'en dépense deux, je pourrai me rappeler qu'il n'y a qu'un seul Dieu.»

La vie sociale

est une rubrique mise GRATUITEMENT à la disposition des abonné(e)s de la Liberté

Mariage

Jacques Dupuis et **Lucette Barnabé** se sont mariés le 11 octobre à Saint-Jean-Baptiste. Les parents des époux sont Léontine Dupuis, Pierre et Isabelle Barnabé, tous de Saint-Jean-Baptiste.

René Duval et **Marcelle Chartier** se sont mariés à Aubigny le 11 octobre. Les parents des époux sont Paul et Claire Duval de Saint-Jean-Baptiste et Léo et Mariette Chartier, d'Aubigny.

Décès

Jeanne Campeau (née Lavigne), épouse de feu Albert Campeau, anciennement de Saint-Boniface, décédée le 14 octobre à Saint-Norbert à l'âge de 86 ans.

Jean-Baptiste Carrière, époux de feu Léa Carrière, de Saint-Boniface, décédé le 11 octobre à l'âge de 86 ans.

Georges Denis Lavallée, de Saint-Boniface, décédé le 12 octobre à l'âge de 49 ans.

Wilfred Rioux, anciennement de Montréal, décédé le 13 octobre à Winnipeg à l'âge de 78 ans.

Henri Payette, époux de Germaine Payette, anciennement de Saint-Léon, de Saint-Boniface, décédé le 13 octobre à l'âge de 76 ans.

Marie Webb (née LaPlante), épouse de feu Henry Webb, de Winnipeg, décédée le 13 octobre à l'âge de 82 ans.

Arthur Bergeron, époux de feu Béatrice (née Philippot), anciennement de Saint-Eustache et de Saint-Lupicin, décédé à Saint-Boniface le 14 octobre à l'âge de 93 ans.

Ernest Hamel, époux de feue Ida Hamel, de Saint-Laurent, décédé le 14 octobre à l'âge de 86 ans.

Denise Adeline Beaudette (née Valcourt), épouse de Lucien Beaudette de Saint-Jean-Baptiste, décédée le 15 octobre à l'âge de 63 ans.

Louise Rosalie Lachapelle, épouse de feu Antonio Lachapelle, anciennement de Haywood, décédée à Portage-la-Prairie le 17 octobre à l'âge de 77 ans.

Marcel Frank Lavallée, époux de Pauline Lavallée, de Winnipeg, décédé le 6 octobre à l'âge de 59 ans.

Jean N. Ménard, époux d'Andéole (née Prescott), de Fannystelle, décédé le 17 octobre à l'âge de 79 ans.

Albert Rey, de Saint-Claude, décédé le 17 octobre à l'âge de 90 ans.

Eugénie Johnson (née Gauthier), épouse de feu Léo Bibeau en première noce et de feu Richard Johnson en deuxième noce, de Saint-Boniface, décédée le 17 octobre à l'âge de 76 ans.

Albert Levacque, époux de Helen Peterson, de Saint-Boniface, décédé le 4 octobre à l'âge de 57 ans.

Raymond Levacque, époux de Mecthilde (née Moquin) de Saint-Boniface, décédé le 4 octobre à l'âge de 55 ans.

Armand Joseph Prince, époux de Dolorès Prince, de Winnipeg, décédé le 6 octobre à l'âge de 63 ans.

L'équitation pour la formation

Les principes du 4-H appliqués

Plusieurs jeunes Franco-Manitobains des clubs 4-H de la Rivière-Rouge (*) vont participer à un concours hippique provincial qui se déroulera à Brandon du 24 au 26 octobre.

Ils ont été sélectionnés lors d'une compétition locale pour représenter la région Est à Brandon où ils seront opposés aux équipes des quatre autres régions *(Central, Interlake, Nord-Ouest, Sud-Ouest).*

L'équipe de l'Est a déjà rapporté plusieurs médailles de cette compétition provinciale qui est organisée pour la 6e année consécutive.

«Ces concours sont réservés aux jeunes des clubs 4-H», explique Marc Hamonic qui s'occupe de la région Est avec l'entraîneur Robert Catellier. «Nous envoyons deux équipes à Brandon, une junior *(9 à 13 ans)* et une senior *(14 à 19 ans)*», indique le résidant de Saint-Malo.

Les membres des groupes hippiques des clubs 4-H doivent posséder ou louer pour l'année le cheval qu'ils montent. Ce sont eux qui doivent prendre soin de leur propre monture, en appliquant le principe du 4-H: «apprendre à faire en faisant».

C'est d'ailleurs moins la compétition que la formation que visent les responsables de ces groupes d'équitation. Ainsi, le concours lui-même comprend des épreuves théoriques concernant la morphologie, les maladies, l'élevage des chevaux.

SAINT-PIERRE

Marc Hamonic remarque que de plus en plus de jeunes sont attirés par l'équitation. Pour appartenir à un groupe du club 4-H, «il faut que les jeunes soient suffisamment intéressés» et s'ils veulent participer au concours provincial, «il faut qu'ils s'entraînent beaucoup et régulièrement». Au moins une heure et demie par semaine, comme c'est le cas à Saint-Pierre-Jolys et Saint-Malo.

Outre de la volonté et du temps, l'équitation demande aussi un peu d'argent, «mais pas trop par le biais des clubs 4-H», nuance Marc Hamonic. L'équipement revient assez cher à l'achat *(environ 1 500$)*, mais il est fait pour durer. Le cheval lui-même coûte entre 500 et 1 000 dollars. Mais surtout, il faut le nourrir *(250$ en hiver)* et le conduire sur les terrains d'entraînement ou de compétition *(200$)*.

Toutefois, ajoute Marc Hamonic, «c'est de l'argent bien dépensé, car c'est un excellent moyen pour éduquer les jeunes et leur confier des responsabilités». Et ils le font avec plaisir, comme Robert Bruneau de Saint-Pierre-Jolys, qui «aime les sports, les chevaux, et faire des progrès».

Stéphane JARRE

(*) ***Équipe junior:*** *Josée Bruneau (de Saint-Pierre-Jolys) Lisette Morassutti, Lysa-Ann Beauchemin et Jeff Scott (tous d'Ile-des-Chênes), Corinne Catellier (de St-Malo).* ***Équipe senior:*** *Robert Bruneau (St-Pierre-Jolys), Roxelle Hamonic (St-Malo), Danny Catellier et Darryl Catellier (Winnipeg) et Pam McGee (Pine Falls).*



Robert Bruneau sur Tempo et Josée Bruneau sur Chaz participent cette fin de semaine au concours hippique provincial de Brandon.



La paroisse a atteint sa maturité

«Nous sommes fiers de ce qui a été accompli et nous gardons confiance en l'avenir», confie l'abbé Lucien Roy, curé de la paroisse des Saints-Martyrs-Canadiens, à la veille du dîner-dansant (*) commémorant le 25e anniversaire de la fondation de la paroisse.

«Notre communauté est jeune, affirme Lucien Roy, mais elle a atteint l'âge de la maturité. Elle pourrait même enfanter dans quelques années».

Elle-même fille de la paroisse Sainte-Famille qui lui a donné naissance voilà un quart de siècle, la paroisse des Saints-Martyrs assure chaque dimanche, depuis 7 mois, un service religieux pour la centaine de familles installées dans les nouveaux développements au sud du boulevard Bishop Grandin: Southdale et Island Lakes.

À ses débuts, la paroisse des Saint-Martyrs ne regroupait elle-même que 150 familles. Aujourd'hui, elle en rassemble environ 700.

Saints-Martyrs-Canadiens

«Ici, les installations sont prévues pour 300 à 400 familles», indique l'abbé Roy. En 1978, l'église a déjà été agrandie et ce ne sera pas possible de l'élargir une nouvelle fois.

«Mais, s'empresse d'ajouter Lucien Roy, ce qui fait la paroisse, c'est moins le territoire qu'elle couvre que la communauté qu'elle dessert». «Les gens sont attachés à leur paroisse, et certains résidants du nord de Saint-Boniface ou de Winnipeg viennent à la messe aux Saints-Martyrs-Canadiens».

Au sud

La vitalité de la paroisse se mesure aussi au nombre d'associations et d'organisations (*une douzaine en tout*) qui oeuvrent ici dans tous les domaines, religieux bien sûr, mais aussi culturels et sociaux. Des services qui s'adressent à tous les groupes d'âge, aux plus jeunes (*catéchèse, scouts et guides*) comme aux plus anciens (*club «Vive la joie»*), sans oublier les Chevaliers de Colomb ou la Ligue féminine catholique.

Évoquant l'avenir des Saints-Martyrs, l'abbé Roy estime que la paroisse serait «le milieu privilgié pour avoir des services en français. Mais l'avenir du français semble beaucoup plus assuré ici que dans certains autres petits villages au sud de Winnipeg».

Il rappelle aussi que c'est «la paroisse qui s'est organisée pour être desservie par une école (*école Lacerte*) et une Caisse populaire.

Une vitalité qui la conduit naturellement à fêter la fondation de la paroisse et sa rapide marche vers l'âge mûr qu'illustrera le cahier historique qui sera peut-être imprimé juste à temps pour le 25 octobre.

Stéphane JARRE

(*) *Voir le* ***Calendrier provincial***

Ça bouge à la Caisse pop

Bientôt une autre personne à mi-temps?

Ginette Vincent, directrice de la Caisse populaire de Saint-Georges, est satisfaite: «L'exercice financier 85/86 a été excellent», déclare-t-elle au lendemain de l'assemblée annuelle du 20 octobre.

Forte de 420 sociétaires, la Caisse devrait continuer à se développer car le potentiel de membres, tout comme celui des services offerts à la clientèle, n'est pas encore épuisé.

«Notre priorité pour l'avenir, affirme la directrice, reste l'informatisation de notre Caisse. Nous pourrons ainsi offrir de nouveaux services à notre clientèle, comme le système Intercaisses, qui attireront de nouveaux membres», indique Ginette Vincent. Elle espère que cette informatisation interviendra dans le courant de l'année 87.

Le bilan de l'exercice financier qui s'est achevé le 30 juin 86 contribue à cet optimisme. L'actif, qui s'élevait à cette date à 1 433 491$, s'est accru de moitié en un an. Une progression largement due au transfert des comptes du gouvernement local d'Alexander à la Caisse populaire au début de cette année. Mais aussi à la soixantaine de nouveaux sociétaires qui ont rejoint la Caisse entre juin 85 et juin 86.

SAINT-GEORGES

Outre l'actif, le montant des réserves s'est aussi accru de plus de 50 pour cent en un an pour atteindre, au 30 juin 86, 27 252$. Toutefois, cette équité ne représente que 2 pour cent du montant de l'actif et demeure, comme c'est le cas pour la plupart des caisses, inférieur aux 5 pour cent suggérés. Cependant, la Caisse de Saint-Georges a dégagé un bénéfice de 9 700$ entre juin 85 et juin 86, contre 7 192$ pour l'exercice financier précédent.

L'absence de prêts douteux conforte par ailleurs ces résultats. En un an, la Caisse a accordé 650 000$ de nouveau prêts, portant l'encours de crédit à 910 332$ *(contre 751 000$ l'année précédente)*. «Aucune modification de la politique des prêts n'est envisagée», ajoute Ginette Vincent qui remarque qu'en ce moment, les prêts hypothécaires ont le vent en poupe: les gens achètent ou construisent des maisons.

Le montant des dépôts atteignait près de 1,4 million de dollars au 30 juin 86 *(contre 935 131$ le 30 juin 85)*.

Tout compte fait, Ginette Vincent estime qu'il n'est pas impossible qu'un demi-poste soit créé pour faire face à ce regain d'activité.

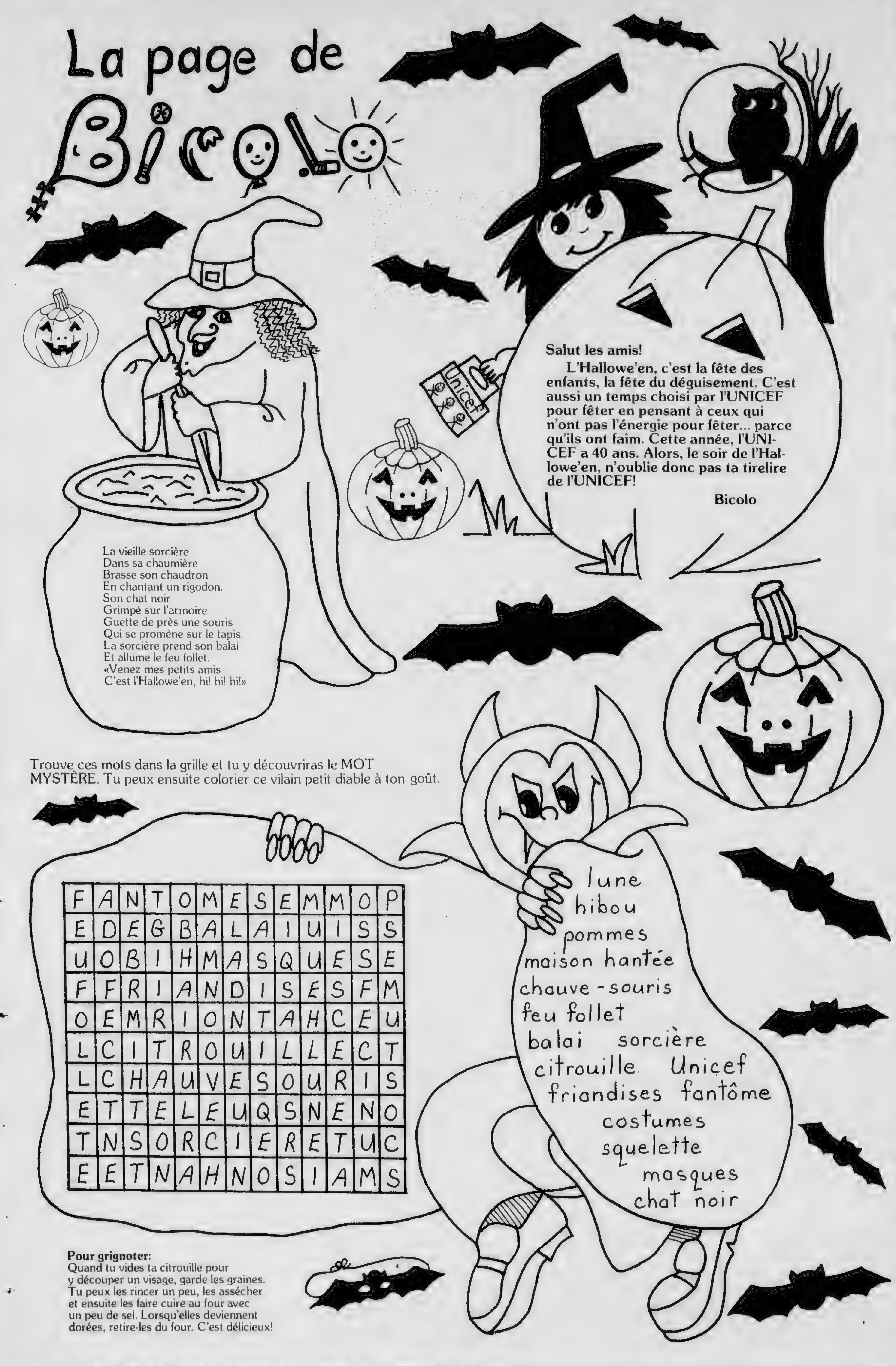
Les 47 membres présents à l'assemblée annuelle ont élu un nouveau conseil d'administration qui comprend maintenant Sylvio Chevrefils, Carolus Vincent, Annette Viallet, Lucille Bruneau et David Savard qui remplace Michel Boulet.

Le tirage au sort a permis à Carolus Vincent de gagner un téléviseur, et à Rita Fontaine, Thérèse Dupont, Rita Boulet, Maurice Dupont, Rose Beaudry, Michel Boulet et Henri Desaultels, des billets de loto.

Stéphane JARRE

POINT de CONTACTS

Le carrefour de l'actualité municipale



La page de Bicolo

Salut les amis!

L'Hallowe'en, c'est la fête des enfants, la fête du déguisement. C'est aussi un temps choisi par l'UNICEF pour fêter en pensant à ceux qui n'ont pas l'énergie pour fêter... parce qu'ils ont faim. Cette année, l'UNICEF a 40 ans. Alors, le soir de l'Hallowe'en, n'oublie donc pas ta tirelire de l'UNICEF!

Bicolo

La vieille sorcière
Dans sa chaumière
Brasse son chaudron
En chantant un rigodon.
Son chat noir
Grimpé sur l'armoire
Guette de près une souris
Qui se promène sur le tapis.
La sorcière prend son balai
Et allume le feu follet.
«Venez mes petits amis
C'est l'Hallowe'en, hi! hi! hi!»

Trouve ces mots dans la grille et tu y découvriras le MOT MYSTÈRE. Tu peux ensuite colorier ce vilain petit diable à ton goût.

F	A	N	T	O	M	E	S	E	M	M	O	P
E	D	E	G	B	A	L	A	I	U	I	S	S
U	O	B	I	H	M	A	S	Q	U	E	S	E
F	F	R	I	A	N	D	I	S	E	S	F	M
O	E	M	R	I	O	N	T	A	H	C	E	U
L	C	I	T	R	O	U	I	L	L	E	C	T
L	C	H	A	U	V	E	S	O	U	R	I	S
E	T	T	E	L	E	U	Q	S	N	E	N	O
T	N	S	O	R	C	I	E	R	E	T	U	C
E	E	T	N	A	H	N	O	S	I	A	M	S

lune
hibou
pommes
maison hantée
chauve-souris
feu follet
balai sorcière
citrouille Unicef
friandises fantôme
costumes
squelette
masques
chat noir

Pour grignoter:
Quand tu vides ta citrouille pour y découper un visage, garde les graines. Tu peux les rincer un peu, les assécher et ensuite les faire cuire au four avec un peu de sel. Lorsqu'elles deviennent dorées, retire-les du four. C'est délicieux!



Pourquoi les chauves-souris se tiennent-elles tête en bas? Quand tu te tiens longtemps dans la même position, assis ou debout, les muscles de tes jambes et du dos se fatiguent, car ils doivent vaincre la gravité pour maintenir ton corps droit. Au repos, la chauve-souris ne peut pas gaspiller son énergie pour se tenir debout: elle a besoin de ses forces pour voler. C'est pourquoi elle s'accroche, tête en bas, par les griffes de ses pattes postérieures. Ainsi, ses muscles se reposent, n'ayant pas à combattre la gravité.

Recette: «Gâtouille» d'Hallowe'en

IL TE FAUT:
125 g de buerre mou
325 mL de sucre
2 oeufs
565 mL de farine tout usage
10 mL de poudre à pâte
5 mL de bicarbonate de soude
2 mL de cannelle
1 mL de muscade
1 mL de clou de girofle en poudre
2 mL de quatre-épices
2 mL de sel
175 mL de lait
250 mL de purée de citrouille (tu peux en trouver à l'épicerie, déjà préparée)
250 mL de noix hachées
1 moule rond

1. Allume le four à 350 degrés F. N'oublie pas de graisser et d'enfariner un peu ton moule.
2. Défais le beurre en crème dans un grand bol.
3. Ajoute peu à peu le sucre, tout en battant.
4. Ajoute les oeufs, un à la fois.
5. Bats bien.
6. Dans un autre bol, mélange la farine, la poudre à pâte, le bicarbonate de soude, la cannelle, le clou de girofle, le quatre-épices, la muscade et le sel.
7. Incorpore ces ingrédients au premier mélange en alternant avec le lait.
8. Ajoute la purée de citrouille et les noix hachées.
9. Mélange bien.
10. Verse le tout dans le moule et fais cuire au four pendant environ 1 heure.

Le gâteau est cuit quand un cure-dent plongé au milieu en ressort propre. Laisse alors le gâteau refroidir sur une grille. Si tu veux, tu peux garnir ton «gâtouille» d'un glaçage à l'orange.

Membre Gagnant

\# 7754
Sara Forest
209, Claremont
Saint-Boniface

Tu aimerais devenir membre de mon CLUB... recevoir une carte de membre... et avoir la chance de gagner un prix au tirage de chaque semaine?
C'est facile.
Découpe ce coupon, envoie-le bien rempli à:
Club de Bicolo
C.P. 262
Saint-Pierre-Jolys
(Manitoba)
R0A 1V0

Bicolo

NOM: ____________
ADRESSE: ____________
CODE POSTAL ________ ÂGE ______

Nécrologies

Rose Anna Michaud (née Kirouac)

Le jeudi 11 septembre 1986, Madame Rose Anna Michaud est décédée paisiblement à sa résidence du Foyer Chez Nous à l'âge de 88 ans.

Madame Michaud, née Kirouac, naquit à Saint-Alexandre au Québec le 28 juin 1898. À l'âge de dix-neuf ans, elle accompagna ses parents qui vinrent s'établir au Manitoba. Le 10 juillet 1917, elle prit pour époux Georges Michaud de La Broquerie. Ils fondèrent leur foyer sur une terre située à environ sept kilomètres de ce village. Ils y demeurèrent jusqu'en 1952 lorsqu'ils s'installèrent d'abord à Saint-Adolphe et ensuite à Saint-Vital. En 1981, plusieurs années après la mort de son mari, Madame Michaud déménagea au Foyer Chez Nous à Saint-Boniface.

Elle fut précédée dans la tombe par son époux Georges en 1967 et un fils Amédée en 1943. Lui survivent deux fils, Thomas et son épouse Cécile de La Broquerie, Alphonse et son épouse Denise de Saint-Boniface, une fille Anna Aubin de Saint-Vital, douze petits-enfants, cinq arrière-petits-enfants et une soeur Rose Délima Jolicoeur.

La messe de la Résurrection fut concélébrée le samedi 13 septembre en la Cathédrale de Saint-Boniface. L'inhumation suivit au cimetière de La Broquerie. Les porteurs furent Louise Aubin, Claude Michaud, Benoit Michaud, Gilbert Michaud, Lawrence Oystryk et Pierre Verrier.

S'étant dévouée à sa famille toute sa vie, Madame Michaud lègue à ses enfants l'amour du travail et de la prière. Malgré sa nature effacée, elle réservait un accueil chaleureux pour sa famille et ses amis.

La famille désire exprimer sa reconnaissance à l'abbé Marcel Carrière pour la très belle célébration religieuse et à l'abbé Robert Campeau pour sa bienveillante participation, ainsi qu'à tous eux qui ont pris part ou assisté aux funérailles. Remerciements sincères pour les témoignages de sympathie, l'offrande de fleurs, de messes et de prières aux intentions de la défunte. Toutes ces marques d'affection ont vivement touché la famille.

Henri Payette

Paisiblement, le lundi 13 octobre, à l'hôpital Saint-Boniface, est décédé, à l'âge de 76 ans, monsieur Henri Payette de Saint-Boniface, anciennement de Saint-Léon.

Outre son épouse Germaine, M. Payette laisse dans le deuil deux fils: Germain et son épouse Doranne de Winnipeg et Donald et son épouse Linda de Régina; trois filles: Doris et son époux Joseph Dugas de Montréal, Evelyn et son époux Jacob Krahn d'Ile-des-Chênes et Marie et son époux Orval Rance de Vancouver; 22 petits-enfants; 11 arrière-petits-enfants; deux frères, Albert et Denis; cinq soeurs: Marie-Ange Warsaba, soeur Florina Payette, soeur Roseanna Payette, Melina Rheault et Florence Bessette. Il fut précédé dans la tombe par son fils Roméo en 1978, par son frère Arthur, par quatre soeurs: Honora Jubinville, Marie-Louise Leblanc, Évangéline Dale et Cécile Fraser.

Les prières étaient récitées le jeudi 16 octobre à 19h30 en la chapelle mortuaire Green Acres, route transcanadienne nº 1 angle chemin Navin. La messe de la Résurrection était célébrée par M. l'abbé A. Lemoine le vendredi 17 octobre à 22h30 en l'église du Précieux-Sang, suivie de l'inhumation aux Green Acres Memorial Gardens.

La direction des funérailles était confiée au salon mortuaire Green Acres, téléphone 222-3241.



Rose-Anna Deslauriers

C'est le 5 octobre dernier que la mort venait de ravir à l'affection de ses trois filles la personne de Rose-Anna Deslauriers, née Simard. Après avoir souffert et enduré avec foi et confiance, elle s'éteignit dans le Seigneur à l'âge de 88 ans au Centre hospitalier Taché.

Elle naquit à La Broquerie en 1898, la neuvième d'une famille de 13 enfants. Tous l'ont précédée dans la tombe. Elle vécut et éleva sa famille dans cette paroisse.

Elle a dû subir de dures épreuves par la perte de trois petits garçons, dont l'un de 5 ans. Sa chrétienneté et son courage l'aida à supporter ces peines affreuses.

Malgré tout, elle continue par ses prières, conseils et bons exemples à approfondir la foi, l'amour et l'amitié dans le coeur des siens qu'elle aimait tant.

Elle avait une grande dévotion à la Sainte Vierge et l'invoquait jusqu'au dernier soupir.

Elle vint s'établir à Saint-Boniface en 1949 avec son époux Narcisse qui la précéda dans la tombe quatre ans plus tard en 1953.

Pour la suite, elle demeura 35 ans chez sa fille Marie-Anne jusqu'à il y a trois ans lorsqu'elle a dû recevoir des soins hospitaliers.

Pendant de nombreuses années, elle donnait de ses services pour venir à l'aide de ceux qui étaient dans le besoin.

Elle laisse dans le deuil trois filles, Noemie Ricard, Gabrielle (Mme Edouard Dupas), Marie-Anna (Mme Georges Grenier), 11 petits-enfants et 14 arrière-petits-enfants, deux belles-soeurs et plusieurs neveux et nièces.

Le service funèbre a eu lieu en la Cathédrale le 8 octobre. L'abbé Carrière officiait assisté de M. l'abbé Baril.

Au choeur se trouvaient deux petits-fils Henri Campagne et Gilbert Ricard. Les porteurs furent les 5 petits-fils: Georges, Roger, Patrick Ricard, Florent Grenier, Norbert Dupas et arrière-petit-fils Tony Ricard.

Consolez-vous avec moi, parents chrétiens. Je vous revera au ciel un jour.

Remerciements

La famille remercie sincèrement tous ceux qui ont témoigné de la sympathie dans nos épreuves, soit par messes, prières, cartes, fleurs et chants.

Sincères remerciements à l'abbé Marcel Carrière pour la célébration de la messe de la Résurrection et l'abbé Edmond Baril pour son assistance.

Un merci tout spécial au personnel du Centre hospitalier Taché et les Soeurs Grises pour leurs nombreuses visites auprès de notre chère maman.

Remerciements

M. et Mme Roland Lussier désirent remercier spécialement leurs enfants, leurs parents et amis pour les cadeaux, cartes et leur présence à notre 40e anniversaire de mariage. Un souvenir inoubliable.

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feu JOSEPH CHARLES DAOUST, de la ville de Winnipeg, au Manitoba, époux de Madeleine Daoust (née Fortier), du même endroit, contremaître.

Toutes réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, au 201-185, boul. Provencher, Winnipeg (Manitoba) R2H 3B4, le ou avant le 17 novembre 1986.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 15e jour de septembre 1986.

TEFFAINE, TEILLET & BENNETT
Procureurs de la succession.

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feue MARIE ROSE HENRY, du village de St-Adolphe, anciennement de Lorette, au Manitoba, retirée.

Toutes réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, au 30e étage, 360, rue Main, Winnipeg (Manitoba), R3C 4G1, le ou avant le 24 novembre 1986.

Daté à Winnipeg, au Manitoba, ce 15e jour d'octobre 1986.

AIKINS, MacAULAY & THORVALDSON
Procureurs de la succession.

Compétence de
Richard J.F. Chartier

Coût des nécrologies: 10$ pour 100 mots: 20$ pour 150 mots. **Photo:** 8$.

Pour placer naissances, mariages, anniversaires et décès dans **Vie sociale**, appelez La Liberté au 237-4823. Un service **gratuit** pour les abonné(e)s.

La bibliothèque municipale déménagera d'ici un ans

C'est pour de vrai, cette fois-ci. La construction de l'édifice au coin de la Taché et du boulevard Provencher a commencé. La fin des travaux est prévue d'ici mai 1987.

4,2 millions de dollars iront à la construction d'un édifice de trois étages qui hébergera, entre autres, un restaurant français, des bureaux et la bibliothèque municipale de Saint-Boniface.

La bibliothèque occupera la majeure partie du rez-de-chaussée et une partie du premier étage. Plusieurs ministères gouvernementaux se sont montrés intéressés par la location des locaux pour les services s'adressant aux francophones, a indiqué Len Podheiser, président de la société 400 Management Group, le promoteur du projet.

SAINT-BONIFACE

400 Management Group s'est associé à Penner Properties Western Ltd., une filiale de A. K. Penner and Sons de Blumenort, pour la construction de l'édifice situé à l'angle nord-est du boulevard Provencher et de l'avenue Taché. L'édifice ajoutera environ 40 500 pieds carrés d'espaces commerciaux dans le vieux Saint-Boniface.

Lucien CHAPUT



Le Projet Centre-Ville, le nouveau voisin de l'Hôtel Touriste dès mai 1987
(Dessin: James et Rollier, Architectes)

VITE LU, VITE SU

Saint-Boniface — L'Union nationale française a distribué 10 pour cent des 17 000$ de bénéfices réalisés par le Pavillon de France pendant la semaine de Folklorama à diverses associations franco-manitobaines.

Les 1 700 dollars versés ont été répartis entre le club Eclipse *(200$)*, la Société historique de Saint-Boniface *(200$)*, le club des sports Notre-Dame *(300$)*, les Guides et scouts manitobains *(300$)*, le Conseil jeunesse provincial pour l'organisation de Shows Sont Nous II *(300$)*, le Collège Louis-Riel et l'école Précieux-Sang *(400$)* pour récompenser le meilleur finissant en français de chacun des établissements.

Lorette — Record de fréquentation battu pour le souper paroissial organisé par la Ligue féminine catholique, les Chevaliers de Colomb et plus d'une centaine de bénévoles le 12 octobre.

Exactement 1 356 repas ont été servis de midi à 18h00, soit une cinquantaine de plus que l'année dernière. Le bénéfice net se monte à près de 5 200$ qui permettront de financer les rénovations en cours de l'église du village.

Province — Maria Chaput-Arbez, la directrice générale du Centre culturel franco-manitobain, a été nommée au Conseil de la vie française en Amérique.

La native de Sainte-Anne-des-Chênes représentera le Manitoba en compagnie de Maurice Gauthier, membre du Conseil depuis de nombreuses années. Le Conseil de la vie française en Amérique célébrera, le 27 juin 87, le 50e anniversaire de sa fondation.

1987 sera marquée par diverses activités soulignant, au sein des communautés francophones d'Amérique, les objectifs du Conseil: «promouvoir la solidarité des francophones dans l'affirmation et l'épanouissement de la langue, de la culture et de l'héritage français».

Richer — Le Club des jeunes de coeur de Richer, qui compte 160 membres dont une centaine participe régulièrement aux activités s'est doté d'un nouvel exécutif lors de son assemblée annuelle du 10 octobre.

Le nouvel conseil est présidé par Henri Vauclair, assisté de: Henri Saindon *(vice-président)*, Doug Small *(secrétaire)*, Art Hallett, Eva Hallett, Marty Monkman, Eric Trinder, Alice Trudeau, Didius Faucher, Art Gabbs et Adrienne Gautron *(conseillers)*.

La Liberté, le journal de l'année de l'Association de la presse francophone hors Québec.

APEPSIE

Daniel Tougas
Jean-François Belisle









LES PETITES ANNONCES

FACILE ET EFFICACE!

Les PETITES ANNONCES, c'est encore plus payant quand on connaît bien la recette.

Votre PETITE ANNONCE doit nous parvenir au plus tard le lundi par écrit et être payée d'avance aux tarifs suivants:

moins de 20 mots (5$ ou 7,50$ pour deux semaines);
21 à 28 mots (6$ ou 9$);
29 à 35 mots (7$ ou 10,50$);
35 à 42 mots au maximum (8$ ou 12$ pour deux semaines).

À VENDRE: Stores verticaux faits sur mesure. Prix imbattables. Composez le 269-0088.
287-

Aspirateurs Electrolux presque neufs. Garantie 5 ans. 150$. Composez le 237-0204.
187

PAYER ET EMPORTER SEULEMENT: Vente géante — tapis et vinyle! Tapis à endos caoutchouté et prélarts sans cirage en vinyle à partir de 4,98$/v2, nylon sur jute à partir de 8,98$/v2, peinture à 12,95$/gal, en plus de centaines de bouts de rouleaux à prix de liquidation. En semaine jusqu'à 20h, le samedi jusqu'à 17h. 50, rue Archibald, au sud de Nairn. A & R Carpet Barn 233-3061.
300-

À LOUER: Appartement d'une chambre. 230$/mois, chauffage et électricité inclus. Composez le 237-5963 après 18h00.
339-

J'AIMERAIS rencontrer un homme canadien-français propre et honnête, 68-73 ans pour sortir et passer de belles veillées à la maison; peut-être partager mon chez-moi. Veuillez écrire au C.P. 190, Saint-Boniface (Manitoba).
340-

LEÇONS DE PIANO au Parc Windsor. Betty Williams, B.A., A.R.C.T., A.Mus., L.M.M., 15 Coral Crescent, 253-9695.
341-

COUTURIÈRE: avec expérience pour tous genres de travaux de couture. Contactez Marcelle au 233-2687.
88-

Aspirateurs Filter Queen presque neufs. Garantie 5 ans. 150$. Composez le 237-0204.
188

RECHERCHE:Nous cherchons à louer un garage pour entreposer notre voiture pendant les mois d'hiver. S'il vous plaît composez le 237-3220 après 16h30. Merci.
329-

À VENDRE: Sofa et chaise, stéréo meuble G.E., télé en couleur de 26 pouces. Tout en bon état. Composez le 233-2605.
336-

RECHERCHE: la prématernelle Joyeux Papillons à Ile-des-Chênes recherche un(e) animateur(trice) qualifié(e) — 2 sessions par semaine (pour commencer). Téléphonez aussitôt que possible au 1-878-2916.
342-

À LOUER: places de stationnement avec prise, rue Dumoulin (près du Centre culturel) à 35$ par mois. Pour plus d'information, composez le 237-9148.
343-

VENTE PRIVÉE «possession immédiate». Parc Windsor. Maison avec trois chambres à coucher, salle de jeux, garage double, près de tous les services. Composez le 257-1534.
344-

CÉLIBATAIRE: Prenez le temps d'avoir une vie heureuse! Rencontrez des gens dynamiques avec de bonnes valeurs. Tout le monde est bienvenue — spécialement les hommes âgés de 45 à 50 ans et les femmes âgées de 20 à 28 ans. Appelez le 949-9139 — The Dating Place, 305-504, rue Main.
345-

ENSEIGNANTE BILINGUE: avec expérience désire donner des cours privés en mathématiques, français ou anglais, niveau 1 à 7. Composez le 237-5326.
346-

Les impôts: une injustice foncière

Que réservent les trois prochaines années pour les élus municipaux du rural? Beaucoup de frustrations, sans doute. Puisque la grosse question municipale de leur prochain mandat est hors de leurs mains.

Pour Brunel Jutras, conseiller de la municipalité rurale de Montcalm, l'un des problèmes se situe au niveau des taxes scolaires. «Comme conseiller municipal, explique le résidant de Letellier, élu sans concurrence pour un deuxième mandat, on ne peut pas discuter la taxe scolaire.»

En moyenne, de 60 à 75 pour cent de la facture de taxes que reçoivent les propriétaires, bien que prélevés par la municipalité, vont directement au financement du système scolaire.

«À cause de ça, poursuit Brunel Jutras, on ne peut pas augmenter les taxes municipales. Quand un habitant cultive 12, 13, ou 14 quarts de section, même une augmentation de 1 ou de 2 milles augmenteraient de trop les taxes.»

«Il faut faire attention de ne pas augmenter les taxes foncières, répond, à son tour, Claude Perrin, conseiller de la municipalité rurale de Sainte-Anne. Avec le prix que reçoivent les fermiers pour le grain, les taxes sont pas mal au maximum.»

Ce qui est d'autant plus critique, d'après Claude Perrin, c'est qu'il y a une injustice flagrante dans la façon dont sont prélevés les impôts fonciers.

«Ce qui nous tue, explique le conseiller qui entame son troi-



Le carrefour de l'actualité municipale

Lucien Chaput

POINT de CONTACTS

sième mandat, c'est que les fermiers à grain, qui ont beaucoup de terrain, payent beaucoup de taxes. Tandis que ceux qui élèvent des cochons, par exemple, qui n'ont pas besoin de terrain pour leur exploitation, ne paye pas de taxes pantoute. Et ils se servent, en général, autant sinon plus, des services municipaux.»

Tel est le système de financement. Le terrain de l'agriculteur est imposable. Par contre, les bâtiments agricoles ne le sont pas. Un agriculteur qui n'a pas besoin de terrain pour son exploitation ne paye pas de taxes foncières.

Ça fait au moins depuis 1983 que le gouvernement provincial a promis de changer le système. Le terrain et les bâtiments agricoles ont déjà été réévalués. Par contre, «on n'a pas encore la formule, dont ils vont se servir. On ne connaît pas les pourcentages appliqués aux bâtisses et au terrain».

«Pour certaines municipalités, ça ne les affectera pas pantoute, ajoute Claude Perrin. Pour nous, ça pourrait faire une grosse différence. On pourrait même baisser les taxes».

Brunel Jutras, pour sa part, ne se contente pas d'attendre les changements promis par le gouvernement provincial. «Le système que je verrais et qui serait juste, propose-t-il, ce serait de taxer une propriété d'après le revenu que gnère le morceau de terre.»

Bonne gage

«Il y en a qui ont un bon revenu sur un terrain qui n'a pas d'évaluation. Ils font une bonne gage en élevant des poules, ou en récoltant du foin, mais leur terre n'a pas d'évaluation. Ce serait la même chose pour un ouvrier qui travaille en ville, mais qui reste en campagne.»

En attendant qu'un système équitable soit mis en place, les élus municipaux du rural devront faire avec le système en place. En s'occupant de l'entretien général, et en attendant que «l'économie soit meilleure» pour entreprendre de nouveaux projets.

Winnipeg devra régler des dossiers chauds

Ils ont à peu près tout promis depuis le 1er octobre: augmenter le nombre de policiers, diminuer le nombre de conseillers, veiller à la bonne gestion de la capitale manitobaine, et, surtout, faire de leur mieux.

Maintenant qu'ils et elles sont élu(e)s, voici les dossiers chauds qui les occuperont durant les prochains mois. Du moins d'après Guy Savoie, le président du Comité exécutif.

Le nouveau rôle d'évaluation. La ville de Winnipeg a été obligée, en octobre 1985, d'entreprendre la réévaluation de toutes les propriétés de la ville. Ce qu'elle n'avait pas fait depuis 1962.

«Le 1er janvier 1987, le nouveau rôle d'évaluation devra être mis en place, indique Guy Savoie. Je ne prévois pas de problèmes. Mais des gens dans certains coins vont devoir payer plus de taxes, même si en général les taxes ne seront pas plus hautes.»

Congédier

La fonction publique winnipégoise. «Une des grosses choses sera l'évaluation des travailleurs de la ville. Et avec ça, le droit de congédier. Les syndicats vont s'en mêler.»

Les pompiers. «Il faut aussi de gros changements au niveau des pompiers. Le système ne répond plus aux besoins. On a besoin de se déplacer plus vite, avec des camions plus petits.»

Les relations avec le gouvernement provincial. «Les négociations entre la ville et la province vont amener de grosses discussions. Parce que la province remet un octroi à la ville, la province veut dicter certaines priorités qui ne sont pas forcément celles du conseil de ville.»

Un autre dossier qui risque de faire du bruit: des changements possibles à la loi qui régit Winnipeg. Guy Savoie «trouve difficile qu'une province, tous les cinq ans, veuille refondre la loi qui gouverne la ville. Qu'on règle l'affaire une fois pour toutes.

PETRO-CANADA VOUS OFFRE PLUS À CHAQUE POMPE.

Le nouveau no 1

super sans plomb

AUTRE AMÉLIORATION

ORDINAIRE PLUS

SANS PLOMB PLUS

Gulf*

*Marque de commerce de la Corporation Gulf Canada, utilisée par l'usager inscrit Petro-Canada Inc.

NOUS AVONS D'ABORD MIS SUR LE MARCHÉ

Le nouveau no 1

UN CARBURANT QUI NETTOIE TOUT LE SYSTÈME D'ADMISSION.

Le NOUVEAU N° 1, super sans plomb de Petro-Canada, nettoie tout le système d'admission et permet aux moteurs complexes d'aujourd'hui d'offrir le rendement pour lequel ils ont été conçus.

ET VOICI DEUX NOUVEAUX CARBURANTS QUI NETTOIENT LES CARBURATEURS ET LES INJECTEURS :



Le sans plomb Plus et l'ordinaire Plus nettoient les carburateurs et les injecteurs et gardent le système d'admission propre.

DE MEILLEURS CARBURANTS POUR LES AUTOMOBILISTES CANADIENS.

Quel que soit le carburant que vous choisissiez, son utilisation régulière améliorera le rendement du moteur, réduira les frais d'entretien et contribuera à la protection de l'environnement grâce à une réduction des gaz d'échappement.



® Marque de commerce de Petro-Canada Inc. – Trademark

Comparez nos dépôts à terme aux Obligations d'épargne du Canada

Supplément à La Liberté le 24 octobre, 31 octobre et 7 novembre 1986

TAUX DES DÉPÔTS À TERME DE LA CAISSE POPULAIRE DE SAINT-BONIFACE

TOUS VOS DÉPÔTS SONT GARANTIS SANS LIMITE PAR LE FONDS DE SÉCURITÉ DU MANITOBA.

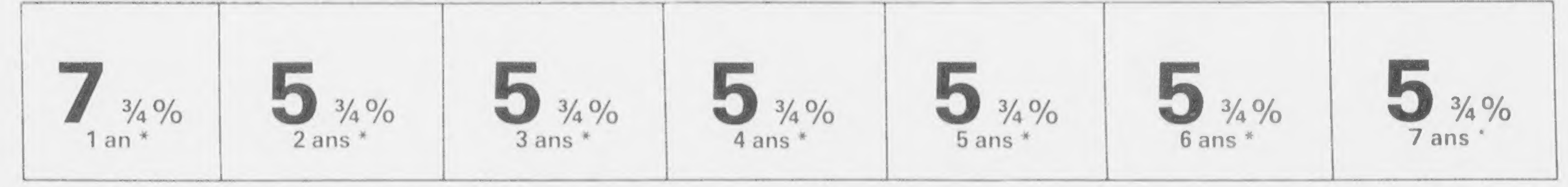
8 %	8 ½ %	9 %	9 ½ %	10 %	10 ¼ %
1 an * à 18 mois	1 an **	2 ans **	3 ans **	4 ans **	5 ans **

* Encaissables en tout temps sans pénalité (intérêts payés pour chaque jour en dépôt). Dépôt minimum de 100,00$.

** Non-encaissables.

Taux en vigueur à compter du 17 octobre 1986 et sujet à changement sans préavis.

TAUX DES OBLIGATIONS D'ÉPARGNE DU CANADA



7 ¾ %	5 ¾ %	5 ¾ %	5 ¾ %	5 ¾ %	5 ¾ %	5 ¾ %
1 an *	2 ans *	3 ans *	4 ans *	5 ans *	6 ans *	7 ans *

* Encaissables en tout temps (intérêts payés jusqu'à la fin du mois précédent). Dépôt minimum de 100,00$.



La Caisse populaire de Saint-Boniface Limitée...

La différence à votre service!

- ☐ **PROVENCHER** Case postale 7, 185, boul. Provencher, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4 (237-8874)
- ☐ **PRÉCIEUX-SANG** Case postale 57, 159, rue Marion, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0T3 (237-4505)
- ☐ **PARC WINDSOR** 1053, promenade Autumnwood, Saint-Boniface (Manitoba) R2J 1C6 (257-3360)